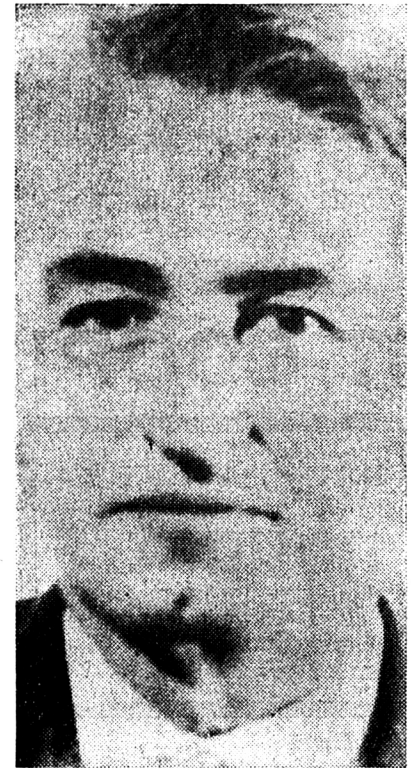


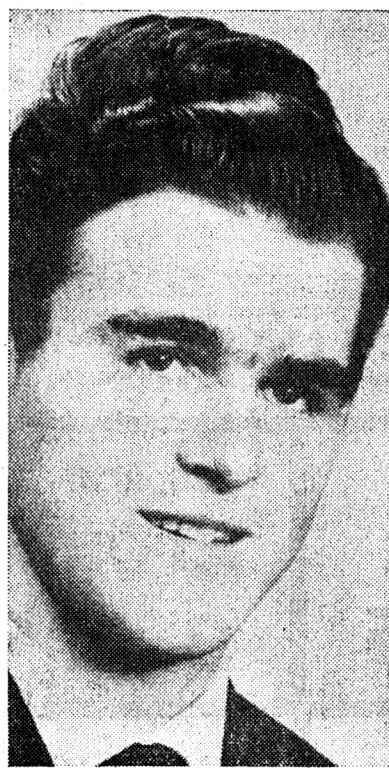
Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RÉD. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 161 réd. (039) 310 88 161 adm. et publ. (039) 310 87 CCP 23 313 Lausanne: Saint Pierre 1 161 (021) 22 69 0 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 161 (022) 37 42 40 CCP 17 2715 ABONNEMENTS 11 mois Fr 4 50. 3 mois Fr 13 - 6 mois Fr 25 - 1 an Fr 50 - LE NUMÉRO 50 ct Directeur René Meyrzon Rédacteur en chef responsable Willy Brandt

Deux identités qui devaient rester secrètes



Le malade, M. Emile Hofmann, commerçant à Adliswil, est âgé de 54 ans.



Le donneur, M. Albert Gautschi, était détective privé.

L'état de l'homme suisse au cœur greffé est très satisfaisant. Selon le Service médical suisse d'information, il a passé une nuit et une journée calmes. Il est complètement conscient et peut se mouvoir ainsi qu'absorber des liquides. Sa pulsation ne donne lieu à aucune remarque particulière. D'après l'«Information médicale suisse», l'indiscrétion commise par le journal suédois de Stockholm «Expresen», lequel a relevé les noms du «donneur» et du «receveur» de la transplantation cardiaque effectuée à l'Hôpital cantonal de Zurich, est due à un rédacteur médical suédois qui a assisté à l'opération.

Le professeur A. Senning a tenu à faire à ce propos une déclaration. Il regrette vivement cet incident dont il assume l'entière responsabilité. Mais il a été surpris dans sa bonne foi. Le rédacteur médical suédois, avec lequel il était lié, collaborait avec lui depuis plusieurs années et n'avait jamais donné lieu à une plainte. Rien ne laissait prévoir cette indiscrétion qui a choqué les journalistes suisses et l'opinion publique. Le professeur s'en excuse et mettra tout en œuvre pour qu'un tel incident ne se reproduise pas.

Cela s'est passé dans notre pays

■ **TUÉ EN TRAVAILLANT.** — M. O. Brugger, 20 ans, d'Oberrüti/Saint-Ours, était occupé à tirer des rivets d'acier dans un coin de plafond d'un immeuble de Planfayon, à l'aide d'un pistolet, pour le compte d'une entreprise d'installations de chauffage. Pour une raison encore inconnue, une pointe d'acier a atteint le jeune homme à l'épaule pour traverser ensuite la cage thoracique, la mort fut instantanée.

■ **DES CAMBRIOLEURS OPÈRENT À GENÈVE.** — Des cambrioleurs ont opéré dans les bureaux d'un magasin d'électricité situé près de la gare de Cornavin. Ils y ont volé 500 fr. ainsi que divers appareils.

Dans un café du Petit-Saconnex, c'est un millier de francs qui ont été volés, dont 70 fr. en pièces de 5 ct.

■ **PIÉTON TUÉ A GENÈVE.** — Mercredi après midi, à l'avenue L.-Casal, une voiture conduite par un directeur âgé de 33 ans et demeurant à Paris a heurté un piéton, M. M. Falcone, 44 ans, Italien, employé d'une pépinière, qui dirigeait la manœuvre d'un camion. Grièvement blessé, le piéton est mort pendant son transport à l'hôpital.

■ **LE PAPE PAUL VI VIENDRA A GENÈVE.** — Le pape Paul VI viendra à Genève au début de juin à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Organisation internationale du travail. Renseigné confidentiellement il y a quelque temps déjà, le Conseil fédéral a été informé officiellement mercredi par le nonce apostolique à Berne de la décision du pape d'accepter l'invitation qui lui avait été adressée de se rendre à Genève. Saluant cette visite qui est un honneur pour la Suisse, le Conseil fédéral organisera les préparatifs d'entente avec la nonciature, les autorités genevoises et le Bureau international du travail.

■ **WAEGITAL: RAPPORT FINAL.** — A la suite de l'éboulement qui s'est produit le 30 mars au Waegital (SZ), la police a publié un rapport final relatif aux recherches entreprises pour retrouver les corps des personnes ensevelies par la masse de rochers. Elle précise notamment que les victimes ont immédiatement perdu la vie. Enfin, elle affirme qu'aucune autre victime ne se trouve encore prisonnière des rochers. Rappelons que quatre personnes avaient trouvé la mort lors de cet éboulement.

■ **UN CAPORAL CONDAMNÉ.** — Le Tribunal de la 9^e division présidé par le grand juge O. Annen de Schwyz, a condamné mercredi à Zurich, un caporal âgé de 21 ans, domicilié dans le canton d'Argovie, à six mois de prisons avec sursis pendant trois ans pour voies de faits et lésions corporelles simples. Les frais de justice qui se montent à 250 fr. sont à la charge du caporal.

A trois reprises, le jeune homme avait frappé des recrues à coups de poing et piqué une autre recrue endormie avec sa baïonnette.

■ **LIGNE AÉRIENNE PRAGUE-GENÈVE.** — La compagnie aérienne tchécoslovaque det ransport aérien CSA va ouvrir incessamment une nouvelle ligne qui conduira de Prague à Genève et à Marseille. Cette nouvelle liaison internationale est importante notamment grâce aux contacts commerciaux qu'elle permettra à la Tchécoslovaquie d'avoir avec le sud de la France. En outre, elle doit permettre le développement du tourisme entre la Tchécoslovaquie d'une part, la Suisse et la France de l'autre.

■ **CASLANO: Grève terminée.** — Mardi, les ouvriers de la fabrique de stylos à bille de Caslano qui étaient entrés en grève le 8 avril, ont décidé de reprendre le travail, à l'issue de deux journées de négociations entre les représentants de la direction de l'usine et ceux des syndicats ouvriers. La direction a accepté le projet de convention élaboré par les syndicats. En outre, les deux parties se sont mises d'accord au sujet des améliorations de salaires. Mercredi matin, l'assemblée des travailleurs s'est réunie pour approuver ces accords.

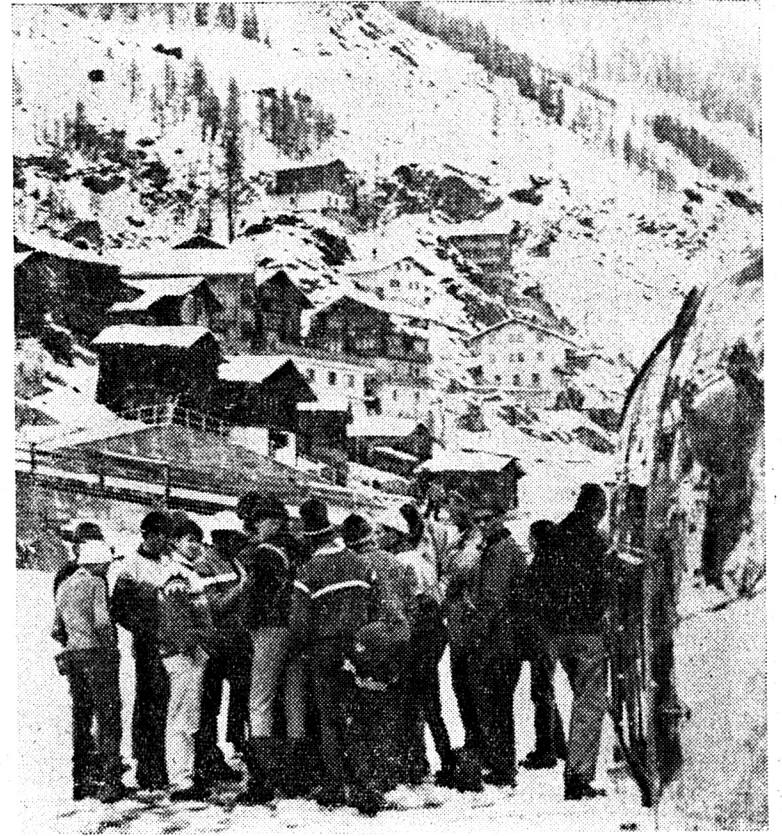
■ **MONTREUX: CHORALES RÉCOMPENSÉES.** — Les VI^e Rencontres chorales internationales de Montreux se sont terminées mercredi soir par l'attribution des prix. Le grand prix du jury de 4000 fr. a été décerné au chœur mixte tchécoslovaque Lucnica, de Bratislava, tandis que le prix du public, de 1000 fr., est allé au chœur mixte britannique London Student Chorale.

Un accessoire indispensable



Les mouchoirs d'Appenzell sont toujours appréciés et la Foire de Bâle leur a réservé un stand.

Le drame de la cabane Hollandia



Dans un communiqué officiel remis mercredi soir à la presse, la police cantonale à Sion précisait ce qui suit au sujet des isolés de la région de la cabane Hollandia: «Il n'y a plus aucun espoir de retrouver vivant M. Michel Rouvinez, employé postal à Sion, âgé de 42 ans. Selon les déclarations faites par téléphone par son propre fils, qui l'accompagnait lors de la tragique escalade, M. Rouvinez se trouverait à 200 m. seulement de la cabane Hollandia. Son fils Gilbert aurait essayé en vain de le réveiller dimanche matin et, devant son inertie, serait parti seul en direction de la cabane.» Notre photo montre un groupe de guides de montagne attendant une amélioration du temps, mercredi, à Blatten.

Zurich: Les terroristes arabes resteront en prison

Le procureur du district de Bulach, M. Rehberg, avait demandé, au début du mois d'avril, que la détention préventive des trois Arabes qui ont participé, le 18 février dernier à l'attentat contre l'avion d'El Al, à Kloten, soit prolongée au-delà du 16 avril, date prévue pour leur libération. Le président de la Chambre d'accusation de la Cour suprême zurichoise vient d'agréer cette demande. Ainsi, les trois terroristes ne pourront être relaxés avant le 16 juin 1969. Un recours contre cette décision peut être déposé dans les deux jours auprès

du vice-président de la Chambre d'accusation. Il y a trois semaines, le procureur de district de Bulach avait rejeté une demande de mise en liberté provisoire en se fondant sur le Code de procédure pénale du canton de Zurich qui prévoit que la détention préventive peut être prolongée s'il existe un danger de fuite ou de collusion. Le danger de collusion ne peut être retenu, mais, par contre, le danger de fuite. Le Code de procédure prévoit, en effet, qu'un tel danger existe si le prévenu n'a pas de domicile fixe dans le canton.

Winterthour: L'ex-femme de l'accusé dépose

Au cours de sa deuxième séance, la Cour d'assises de Winterthour a entendu les dépositions de l'ex-femme de Weber, accusé du meurtre de son fils de 10 ans, d'un collègue de travail et d'une troisième personne. Avant de prendre place, Ursula Weber est allée embrasser l'accusé.

Actuellement garde-barrières, M^{me} Ursula Weber a déclaré au juge que l'alcool nuisait fortement à son ex-époux, mais que durant les années de vie commune — le mariage avait été contracté en 1965 — elle n'avait vu que rarement son mari pris d'alcool. Elle a relaté ensuite comment, alors qu'ils assistaient à une soirée dansante, Weber se fâcha lorsque le music-box fit entendre le «Chant des Légionnaires»: «Il devint blanc et trembla de tout son corps. Je lui ai pris la main et il se calma. Par la suite, nous avons dansé et ri. La crise était passée.» Le soir du 24 mai — soir où la tragédie devait se dérouler — Weber était installé dans un restaurant où sa femme lui téléphona pour l'inviter à rentrer à la maison. Il

promit de regagner son foyer. Mais actuellement, l'accusé ne se souvient plus de cet appel. M^{me} Weber a précisé encore qu'elle est allée à la rencontre de son mari et qu'il était alors de bonne humeur. Lorsque nous sommes arrivés à la maison, a ajouté encore M^{me} Weber, il se fâcha se mit à casser de la vaisselle. C'est à ce moment, poursuivit le témoin, que le plus jeune des enfants fut conduit chez des voisins. «A mon retour, il s'était déjà emparé du fusil», dit encore M^{me} Weber avant de préciser qu'elle l'avait prié de ne pas commettre de bêtise. «J'ignore s'il a entendu mon appel: son visage me faisait peur. Ensuite les coups de feu retentirent.»

Avant de quitter la salle, M^{me} Weber embrassa encore une fois son mari et lui remit une photo de leurs deux enfants, le deuxième étant né après l'arrestation de l'accusé.

Durant l'après-midi, la Cour s'est rendue dans l'appartement du drame pour procéder à la reconstitution des faits.

DES MÉDIATEURS ÉCHOUENT

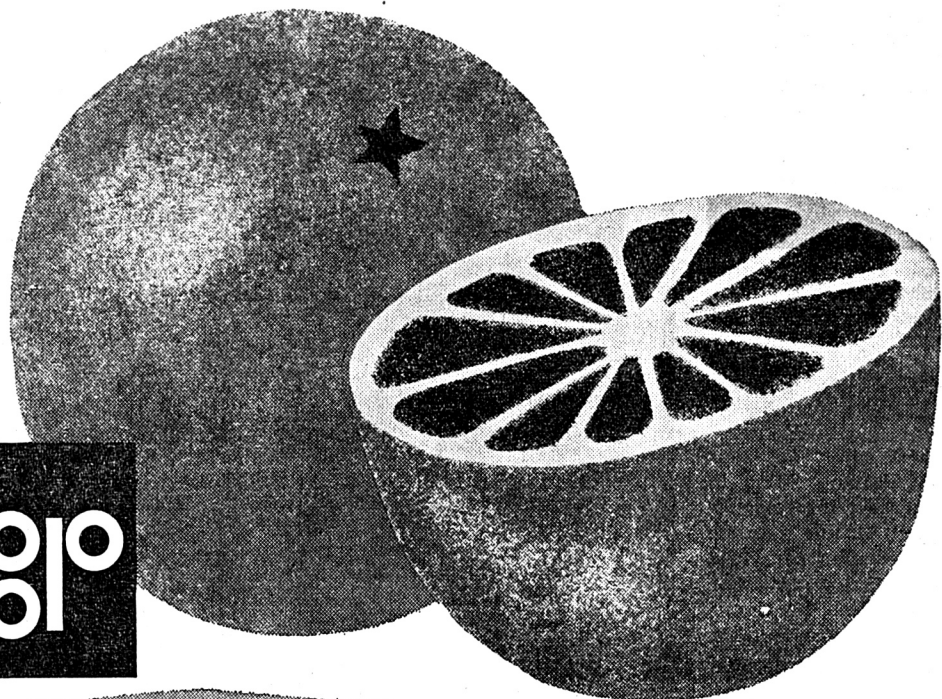
Dix membres du Parti socialiste tessinois, dont l'ancien conseiller national Agostinetti, avaient offert leur médiation pour tenter de régler la crise surgie au sein de ce parti. Ces dix «médiateurs» viennent d'adresser une lettre ouverte au président du Parti socialiste tessinois, le conseiller d'Etat Ghisletta. Pour permettre une médiation, les «dix» avaient demandé la démission de la direction actuelle du parti, l'abrogation de toutes les

expulsions et la nomination d'une commission neutre de pleins pouvoirs qui aurait été chargée de préparer un congrès extraordinaire du parti. Ces conditions ayant été repoussées par la direction du parti, les «dix» annoncent dans cette lettre ouverte qu'ils se considèrent désormais comme suspendus du parti, cependant, ils se déclarent toujours prêts à offrir leurs bons offices pour permettre une réunification des socialistes tessinois.

Quinzaine culturelle
des Montagnes Neuchâteloises

L'Autriche 3-31 mai

LA CHAUX-DE-FONDS



coop
-oi

Cette semaine !
**ORANGES
JAFFA**

le kilo **1.20**
Avec timbres COOP

C'EST MIEUX!... C'EST AVANTAGEUX!... C'EST COOP!

<p>CERVELAS 1.30 les 3 pièces</p>	<p>JEUDI CANAPÉS 2 pièces pour -.95</p>	<p> VENDREDI Tourte nougat 3.- au lieu de 3.50</p>
<p>LARD en plaque -.65 les 100 g.</p>	<p>Petits Chasseral paquet familial de 700 g. 1.95 seulement!</p>	<p>SAMEDI TRESSE au beurre 1.80 au lieu de 2.-</p>

ADMINISTRATION

DE LA CHAUX-DE-FONDS cherche

pour entrée immédiate ou date à convenir:

APPRENTI (E) de bureau

Ambiance de travail sympathique.

Semaine de cinq jours.

Offres sous chiffre 9762 au bureau du journal.



VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
met au concours

**4 postes de
remplaçants - concierges
et manœuvres**

à la voirie pour les services commu-
naux, avec possibilité éventuelle
d'être nommé ultérieurement à un
poste de concierge.

Conditions: être en bonne santé et
être détenteur d'un permis de con-
duire.

Traitement: légal.

Renseignements et questionnaire peu-
vent être obtenus au bureau de la
Police du feu et des constructions,
rue du Marché 18, 2^e étage, après
17 h.

Offres de service manuscrites à
adresser à la Direction des travaux
publics, Marché 18, 2300 La Chaux-de-
Fonds, jusqu'au vendredi 25 avril 1969.
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS



L'ENTREPOT RÉGIONAL

LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UN PÂTISSIER QUALIFIÉ

Travail agréable dans une boulangerie ultra-
moderne.

Faire offres par écrit ou se présenter à la direction
de l'Entrepôt régional Coop, rue du Commerce 100,
à La Chaux-de-Fonds.



VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS

MISE A L'ENQUÊTE
PUBLIQUE

Le Conseil communal, vu les articles
64 et suivants de la loi sur les cons-
tructions du 12 février 1957, met à
l'enquête publique les projets de
constructions suivants:

RUE FRITZ-COURVOISIER 24: S.I. en
formation (MM. Berthola + Diacon,
architectes):

1 bâtiment de 9 étages sur rez-de-
chaussée à usage mixte, comprenant
56 logements, 2 magasins, 1 café-res-
taurant et 8 boxes de garages;

RUE CHARRIÈRE 55: S.I. en formation
(MM. Berthola + Diacon, architectes):
1 bâtiment locatif et commercial de
4 étages sur rez-de-chaussée + 1 at-
tique, comprenant 22 logements, 1 ma-
gasin et 8 boxes de garages;

RUE NUMA-DROZ 170-172: M. Edouard
Bosquet (M. H. Kazemi, architecte):
1 bâtiment locatif de 4 étages sur rez-
de-chaussée à usage mixte, compre-
nant 18 logements et garage-parking
pour 135 voitures sur 2 étages;

RUE DU PARC 139: M. Lucien Voisard
(M. A.-Ed. Wyss, architecte):
construction d'un étage supplémen-
taire à l'usage de logements sur le
bâtiment existant.

Les plans peuvent être consultés au
bureau de la Police du feu et des
constructions, 2^e étage, Marché 18, du
10 au 25 avril 1969.

Toute personne estimant son droit
d'opposition justifié adressera par
lettre sa réclamation au Conseil com-
munal dans le délai mentionné ci-
dessus.

CONSEIL COMMUNAL

AUX ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS NEUCHÂTELOIS

LE CARTEL SYNDICAL CANTONAL NEUCHATELOIS

engage tous les syndiqués à participer aux élections cantonales
des 19 et 20 avril prochains.

Votez de façon à fortifier l'influence syndicale en accordant vos
suffrages aux candidats qui, par leur activité, ont prouvé leur
dévouement en faveur des intérêts des salariés.

Étant donné l'appui que lui ont apporté fréquemment les trois
candidats au Conseil d'Etat qui se représentent, le cartel recom-
mande aux syndiqués de contribuer à leur réélection



VON GUNTEN
Verres de contact



Av. Léopold-Robert 21
LA CHAUX-DE-FONDS



LES SERVICES INDUSTRIELS
DE LA VILLE DU LOCLE

mettent au concours un poste de

**RELEVEUR DE COMPTEURS-
OPÉRATEUR**

Entrée en fonction immédiate.
Salaire selon échelle des traitements du personnel
communal.

Ce poste conviendrait à personne robuste, cons-
cienzieuse, ayant le goût des chiffres et connais-
sant, si possible, la géographie de la ville.

Faire offres à la direction des Services industriels,
avenue du Technicum 21, 2400 Le Locle, jusqu'au
30 avril 1969 au plus tard.

Abonnez-vous à notre journal!

POMPES FUNÈRES Tél. (059) 5 43 64

ARNOLD WÄLTI

LA CHAUX-DE-FONDS
Epargne 20 Jour et nuit

Cercueils - Formalités - Transports
Prix modérés

Editorial

SOCIÉTÉS ANONYMES

Forte progression en 1968

Constante au cours des années précédentes, l'augmentation du nombre des sociétés anonymes s'est notamment accélérée en 1968. En effet, les sociétés anonymes augmentaient de 3063 unités l'an dernier contre 2269 en 1967. Le nominal s'est aussi considérablement accru, s'établissant à 30 372 millions, en augmentation de 2178 millions.

FORTE PROGRESSION DU SECTEUR MACHINES ET MÉTAUX

Parmi les sociétés industrielles, c'est le groupe des métaux et machines qui enregistre le plus fort accroissement (520 millions), la construction, l'industrie chimique venant derrière. Le capital-actions du commerce s'est aussi grandement relevé, de plus de 199 millions de francs, comme d'ailleurs celui des sociétés immobilières qui s'élève de 11 millions. Dans les banques, le relèvement du capital-actions est trois fois plus prononcé que l'année précédente, 101 millions en 1967 et 309 millions en 1968 mais, dans les holdings, ces sociétés qui détiennent les titres d'autres sociétés, l'augmentation passe de 497 à 911 millions.

RÉPARTITION DU CAPITAL PAR CANTONS

Ce sont les cantons de Zurich, Vaud et Genève qui comptent le plus de sociétés anonymes; ceux de Vaud et Genève sont caractérisés par un grand nombre de sociétés anonymes immobilières. Quant au capital-actions des sociétés industrielles, il se situe principalement dans les cantons de Zurich, Berne et Saint-Gall. Si Zurich occupe la première place pour le commerce, pour les banques et les holdings, les premiers rangs reviennent aux cantons de Genève, de Zurich et de Zoug.

DÉSÉQUILIBRE

Si ces quelques chiffres montrent que l'économie et la finance helvétiques se portent bien, il faut noter, d'une part, vu son développement rapide, que la finance semble se mieux porter que l'économie industrielle et, d'autre part, que si la Suisse alémanique fait une part équitable entre industrie, commerce et finances, il n'en est pas de même en Suisse romande où, mis à part le canton de Vaud, l'industrie continue à marquer le pas devant la finance, ce qui n'est pas sans risque pour l'économie régionale. P. W.-Ch.

Union suisse des coopératives de consommation
Un vaste plan de centralisation

Le temps de la gestion coopérative d'après l'ancien style est révolu, ont déclaré, mardi, à Lausanne, à la presse romande, MM. André Vuilleumier et Robert Kohler, directeurs de l'Union suisse des coopératives de consommation à Bâle, qui va d'ailleurs simplifier son nom en « Coop suisse ».

Par la voie de fusions, toutes les coopératives du pays seront regroupées en quelques années en 30 ou 40 grandes sociétés régionales, dont une douzaine en Suisse romande. Ce processus de concentration a déjà commencé: de 1950 à 1968, le nombre des coopératives a été ramené de 505 à 409, et 33 fusions ont été réalisées l'an passé. Actuellement, six grandes coopératives (Bâle, Zurich, Genève, Berne, Winterthour et Lausanne) ont un chiffre d'affaires supérieur à 80 millions de francs et représentent à elles seules 60% du chiffre d'affaires total de l'Union, face à 357 petites coopératives qui ne dépassent pas 5 millions de francs par an.

La concentration s'étend parallèlement aux points de vente. En 1968, le

nombre des magasins ordinaires de l'USC est tombé de 1252 à 1120, alors que les magasins à libre service passaient de 1125 à 1160 et les supermarchés de 114 à 145. Le chiffre d'affaires des magasins traditionnels n'est plus que de 300 millions de francs, tandis que celui des magasins à libre service atteint 1200 millions et celui des supermarchés 580 millions. L'USC compte en outre 18 magasins « discount ».

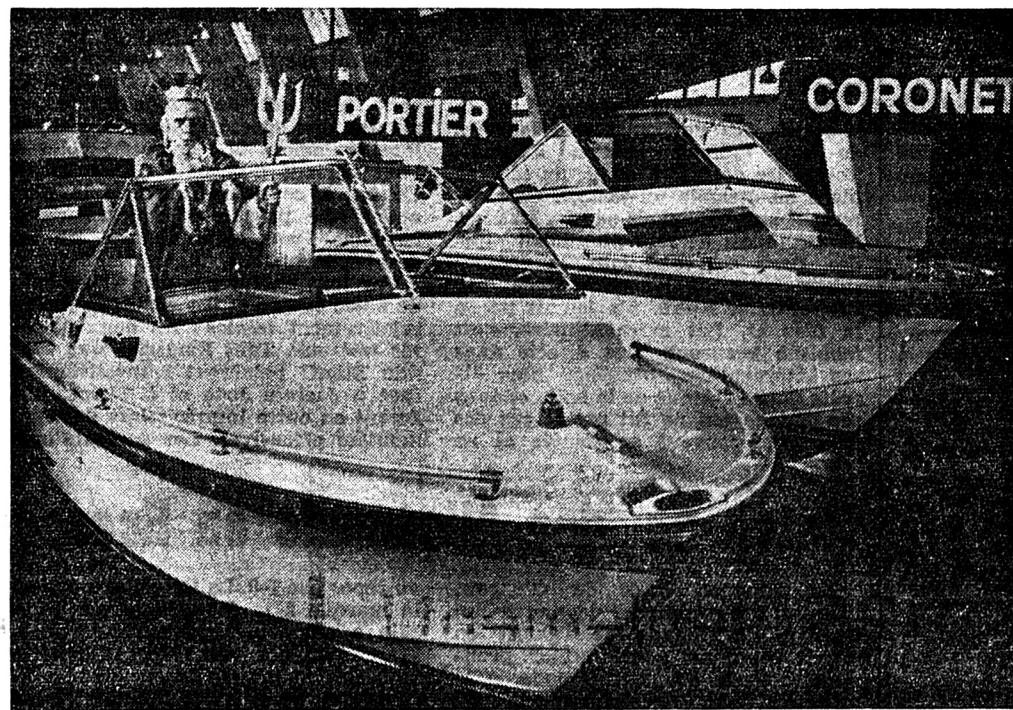
La création d'une chaîne de grands magasins Coop est en voie de réalisation. Aux huit qui existent déjà (notamment à Lausanne et à Genève) s'en ajouteront huit autres (notamment à Sion, à Fribourg et à La Chaux-de-Fonds), dont sept sont en construction.

Le chiffre d'affaires global du groupe Coop a franchi l'an passé le cap de trois milliards (3006 millions de francs, contre 2847 millions en 1967). Les ventes de détail ont passé de 2442 à 2539 millions de francs (environ 17% de l'ensemble du marché suisse), dont les trois quarts sont représentés par les produits alimentaires

et un quart par les produits non alimentaires. Le total du bilan s'est élevé de 332 à 369 millions de francs, alors que le bénéfice net a légèrement baissé, de 3 065 000 fr. en 1967 à 3 002 000 fr. en 1968.

Actuellement, les Minoteries Coopératives de Zurich et de Rivaz (VD) sont les plus grandes de Suisse. La boulangerie coopérative de Genève est aussi la plus importante du pays. Les boucheries Bell, rattachées au groupe Coop, qui ont fait, l'an passé, un chiffre d'affaires de 400 millions de francs, fêtent cette année leur centenaire. Quant à la Banque Centrale Coopérative, son volume d'affaires a passé de 16,5 à 18,2 milliards de francs.

Un point intéressant à tirer de la conférence de presse des dirigeants des coopératives de consommation: l'essai de vente en Suisse, dès septembre 1968, du produit de remplacement de la viande appelé « TV » (textured vegetable protein) est un échec complet.



Exposition nautique nationale

Les grandes halles de la ZUSPA à Zurich ont ouvert samedi leurs portes pour la 16^e Exposition nationale nautique jusqu'au 20 avril. Par rapport à l'année dernière, la surface de cette exposition a dû être doublée, et c'est maintenant sur 15 000 mètres carrés que les 132 maisons provenant de 15 pays exposent leurs derniers modèles.

Les petites exploitations agricoles disparaissent aux Etats-Unis

Maisons abandonnées, granges effondrées, champs à l'abandon et friches envahissantes, tel est le spectacle que l'on peut voir de plus en plus souvent aux Etats-Unis et qui se dresse en témoin muet d'une évolution irréversible: la disparition de la petite exploitation agricole.

Une telle exploitation constituait auparavant un idéal fort répandu, mais la technologie et les nouvelles formes de l'économie l'ont tuée. La petite ferme, en effet, a perdu toute possibilité d'être rentable, et seuls les vieux agriculteurs qui ne peuvent plus changer de mode de vie s'attachent encore à leurs petits lopins, mais eux-mêmes encouragent les jeunes à quitter la terre pour la ville et à trouver d'autres activités.

En 1925, on comptait 6 471 000 fermes sur le territoire américain, au-

jourd'hui ce chiffre est réduit de plus de la moitié, puisqu'il a passé à 3 176 000, et qu'il continue à diminuer sans cesse. Le Ministère de l'Agriculture estime à 2,1 millions le nombre de fermes rescapées dans dix ans.

Cependant, les besoins d'une population en plein essor sont plus que largement assurés par les exploitations géantes qui se développent de plus en plus. Dans un tel cadre, il est en effet possible d'investir les capitaux nécessaires, d'utiliser les machines les plus modernes et les engrais les mieux appropriés et de met-

tre régulièrement en pratique les recherches et les techniques agronomiques actuelles.

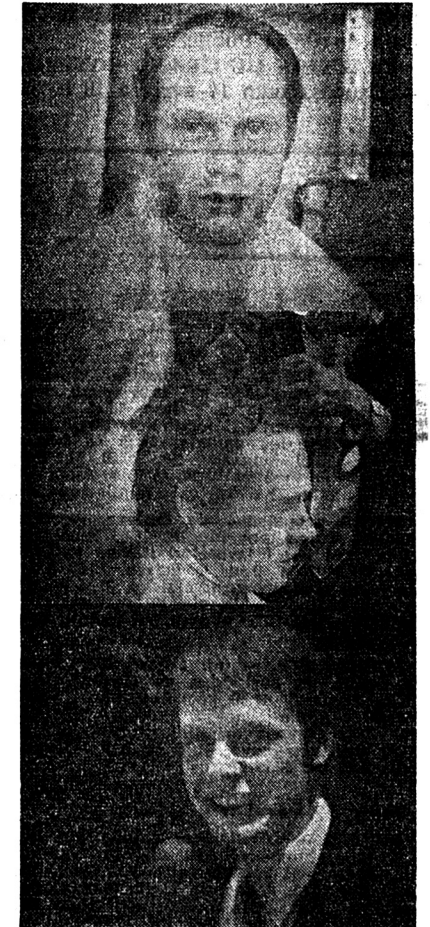
Il est évident que face à de tels géants, face à ce qu'on pourrait appeler une agriculture industrielle, les petits paysans ne font pas le poids: une enquête officielle a prouvé que 60% d'entre eux parvenaient à un bénéfice annuel de 3300 dollars seulement. Or, selon les normes américaines, un gain de 3000 dollars par année pour une famille de quatre enfants est le seuil de « l'état d'indigence ».

Les entreprises suisses les plus importantes de l'AELE

En 1967, sur les 200 plus grandes sociétés industrielles du monde (sans les Etats-Unis), 68 se trouvaient dans des pays de l'AELE. C'est ce qui ressort d'une étude détaillée publiée dans un récent numéro de Fortune, revue américaine du milieu des affaires. Sur ce total, 53 entreprises étaient britanniques, 8 suisses, 5 suédoises, 1 portugaise et 1 autrichienne.

1. Royal Dutch/Shell, industrie pétrolière, Pays-Bas/Royaume-Uni, ventes en 1967: 8 376 022 millions de dollars; 2. Unilever, industrie chimique, Royaume-Uni/Pays-Bas: 5 559 950; 3. British Petroleum, industrie pétrolière, Royaume-Uni: 2 973 575; 4. ICI, industrie chimique, Royaume-Uni: 2 691 700; 5. National Coal Board, industrie charbonnière, R.-Uni, 2 438 822; 6. Nestlé, produits alimentaires, Suisse: 1 795 792; 7. Brown Boveri, machines, matériel électrique, Suisse: 834 210; 27. Hoffmann-La Roche, produits pharmaceutiques, Suisse: 649 440; 34. J.R. Geigy, produits chimiques colorants, produits pharmaceutiques, Suisse: 534 187; 35. CIBA, produits chimiques, produits pharmaceutiques, Suisse: 532 358; 41. Sandoz, produits pharmaceutiques et chimiques, colorants, Suisse: 452 092.

La calvitie vaincue ?



Il paraît qu'un nouveau procédé patenté et absolument sans douleur assure maintenant aux chauves une chevelure abondante.

Triomphe de la matière plastique à la Foire de Bâle



Le plastique domine à la Foire suisse d'échantillons à Bâle. Notre photo montre le stand d'une entreprise tessinoise qui présente une petite maison en forme de boule et tout en plastique.

AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR ☆ RÉALITÉS ☆ AVENIR

LA SUISSE DEMEURE LE PLUS GROS PRODUCTEUR DE MOTEURS DE BATEAUX

De la production totale en 1968 de 962 moteurs de bateaux d'un tirant d'eau de plus de 2000 tonnes et d'une capacité totale de 8 166 500 chevaux, la maison Sulzer, de Winterthour, et ses sociétés sous licence en ont sorti près du tiers (32,7%). Les deux concurrents étrangers directs du groupe suisse ont enregistré un recul par rapport à 1967 et leur participation à la production mondiale de moteurs de moyenne rapidité n'est que de 5,38% (87% pour les moteurs lents).

LES PLUS GROS ACHETEURS DE FROMAGES SUISSES

Avec les 13 084 tonnes de fromage qu'elle a acheté à la Suisse en 1967-1968 (12 037 tonnes l'année précédente), l'Italie est notre meilleure cliente. La France vient ensuite avec 7978 tonnes (7825 tonnes en 1966-1967), puis nous trouvons l'Allemagne fédérale avec 3507 tonnes, les Etats-Unis, la Belgique et le Luxembourg, la Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark, la Norvège et les Pays-Bas. Nos exportations de fromage sont faites principalement à destination des pays du Marché commun européen, qui nous ont acheté 27 749 tonnes en 1967-1968, soit 82,9% de nos exportations totales.

ALCOOL ET EAU-DE-VIE

En 1968, la Régie fédérale des alcools a vendu 223 322 hl. (à 100 degrés) d'alcool et d'eau-de-vie, soit 88 244 hl. de plus que dix ans auparavant. Cette importante augmentation est due tout particulière-

ment au développement des ventes d'alcool destiné à la fabrication de produits pharmaceutiques, de cosmétiques et à d'autres usages industriels, qui ont passé en dix ans de moins de 100 000 hl. à plus de 170 000 hl. Les ventes d'alcool et d'eau-de-vie de bouche ont progressé beaucoup plus faiblement, de 35 740 hl. en 1958 à 48 614 hl. l'an passé.

RÉSERVES PUBLIQUES D'OR ET DE DEVICES DE LA FRANCE

Au cours du mois de mars, les réserves d'or et de devises de la France ont diminué de 139,1 millions de dollars, soit de 687 millions de francs, annonce officiellement le ministre français des Finances. Ces réserves s'élevaient au 31 mars à 3985,8 millions de dollars, soit 19 678 millions de francs, contre 4 124,9 millions de dollars, soit 20 365 millions de francs, au 28 février.

COOPÉRATION ENTRE LE GROUPE BROWN BOVERI ET UNE SOCIÉTÉ SUÉDOISE

Le groupe Brown Boveri & Cie a signé un accord de coopération avec l'entreprise suédoise Allmaenna Svenska Elektriska Aktiebolaget (ASEA), afin de mieux résoudre certains problèmes techniques et d'améliorer les services à la clientèle. Cette collaboration tend à encourager la formation de groupes pour la réalisation de grands projets comme ce fut le cas pour la construction de la centrale électrique d'Iha Solteira, au Brésil. Le groupe Brown Boveri a réalisé en 1967/1968 un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs, alors que celui du groupe ASEA se monte à 2,5 milliards de francs.

CONVOICATIONS DU PARTI

JURA

Congrès ordinaire du Parti socialiste jurassien

Le PSJ tiendra son congrès ordinaire du printemps, samedi 19 avril 1969, à 14 h., au Restaurant du Moulin, à Moutier, avec l'ordre du jour suivant : 1. Ouverture du congrès et contrôle des mandats ; 2. Procès-verbal du dernier congrès ; 3. Rapports statutaires : a) du Comité directeur, b) du caissier, c) des vérificateurs des comptes, d) de la députation au Grand Conseil, e) du représentant du parti au Conseil exécutif, f) du représentant de la jeunesse socialiste ; 4. Examen et adoption des nouveaux statuts du PSJ ; 5. Nominations : a) du président du PSJ, b) des membres du Comité central, c) du secrétaire à l'information et à la propagande, d) de la section vérificatrice des comptes, e) des délégués à d'autres instances du parti ; 6. Fixer la cotisation annuelle des membres ; 7. Propositions du Comité directeur et des sections ; 8. Programme d'action pour les élections cantonales de 1970 ; 9. Divers et imprévu.

CANTON DE VAUD

VEVEY : Assemblée de section. — Jeudi 17 avril, à 20 h. 30, au Restaurant de la Clé (1^{er} étage). A l'ordre du jour : Désignation de deux membres pour le Conseil communal ; d'un membre pour le SIEG ; d'un membre au comité.

GRAND-SACONNEX : Comité et caucus. — Jeudi 17 avril à 20 h. 30, Café de la Mairie.

CANTON DE GENÈVE

SECTION DE CAROUGE. — Comité, mercredi 16 avril, à 20 h. 30, Café du Poids Public.

FRACTION DU GRAND CONSEIL. — Caucus, jeudi 17 avril, à 18 h. 30,

Café de l'Hôtel de Ville, Grand-Rue 39.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LE LOCLE : Conférences électorales. — Jeudi et vendredi, dès 18 h., le Parti socialiste organise des conférences électorales de quartiers : JEUDI à 18 h., place du Marché ; dès 18 h. 30, Les Jeanneret, La Jaluse ; VENDREDI dès 18 h. 30, le Quartier-Neuf, Beau-Site, Jambe-Ducommun, le Communal.

CHÉZARD — SAINT-MARTIN. — Jeudi 17 avril, à 20 h. 15, conférence R. Duvoisin.

COLOMBIER. — Jeudi 17 avril, à l'Etoile, à 20 h. 15. F. Donzé et les candidats.

COMITÉ CANTONAL. — Dimanche à 21 h. 30, Comité cantonal, à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds. Tous présents.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL. — Pour coordonner la circulation des voitures avec haut-parleur les jours d'élection, il y aura possibilité d'appeler le numéro de téléphone 8 44 26. Les sections de l'est du district voudront bien, en particulier, utiliser ce canal en cas d'urgence ou de changement de dernière heure.

SECTION DE NEUCHÂTEL. — Les 19 et 20 avril, quelques militants assureront le transport en voiture jusqu'au bureau de vote des personnes handicapées ou âgées. Communiquer les noms et adresses des personnes à prendre en charge au tél. 8 44 26.

SECTION DE NEUCHÂTEL. — Le soir des élections, dimanche 20 avril, dès 19 h., les militants du parti pourront se retrouver dans la grande salle de l'Hôtel City, à Neuchâtel (1^{er} étage) pour y discuter et y fraterniser.

BOUDRY. — Dimanche 20 avril, au National, dès 20 h. Résultats et commentaires.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

DEUX BUTS DE VUILLEUMIER et le miracle s'est produit à Lisbonne

0-2

Buts : 20' et 36' Vuilleumier.

Portugal : Damas ; Conceicao, Humberto, Jose Carlos, Hilario ; Rolando, Fernando Peres ; Simoes, Eusebio, Torres, Jacinto Joao.

Suisse : Prosperi ; Ramseier, Michaud, Tacchella, P. Stierli ; Odermatt, Signorelli, Kuhn ; Vuilleumier, Kunzli, Quentin.

Au repos, Jacinto prit la place de Jose Carlos. Cinq minutes plus tard, les Portugais recoururent au treizième homme : Antonio, pour Torres. Les Suisses en profitèrent pour échanger Quentin contre Desbiolles. Coups de coin : 20-1 (8-1),

de Michaud et de Tacchella et l'aide apportée à Ramseier par Odermatt et par Kuhn (qui constituèrent le moteur de la formation helvétique) permirent d'éviter le pire.

La révélation suisse fut Signorelli. Pour ses débuts, c'est réussi. Signorelli ne commit pour ainsi dire aucune erreur et fut également un homme précieux pour nos trois avants de pointe : Kunzli, Quentin et Vuilleumier. Trois lèvrriers qui, chaque fois qu'ils pénétraient dans le camp portugais, donnaient bien du souci à nos adversaires. En fait, ces deux buts, il fallait les mettre. Et, pour une fois, nous avons pu saisir notre chance. Il s'en est fallu de très peu encore pour que Vuilleumier ne marque un troisième but, voire même que Kunzli n'en réussisse un quatrième alors qu'il arriva seul devant le gardien Damas.

La Suisse en fête

Pour ce même groupe I du tour éliminatoire des championnats du monde, un deuxième match s'est également disputé hier à Athènes. La Roumanie et la Grèce ont fait match nul, 2-2. Les buts grecs furent obtenus par Sideris et Dedes, alors que les deux buts roumains furent marqués par Dumitrace. A la suite de cela, la Suisse prend donc la tête du groupe.

1. Suisse	3	2	0	1	3-2	4
2. Grèce	3	1	1	1	6-5	3
3. Roumanie	3	1	1	1	4-5	3
4. Portugal	3	1	0	2	5-6	2

Cyclisme

66 COUREURS AU TOUR DE ROMANDIE

Les organisateurs du Tour de Romandie ont décidé de porter à onze le nombre des équipes qui prendront part à leur épreuve. Au cours de sa dernière séance, le Comité d'organisation a enregistré l'inscription de Tigra avec les Suisses Robert Hagmann, Paul Koechli, Willy Spuhler, Bernard Vifian, Emile Zimmermann et le Britannique Derek Harrison, et celle du GSB, qui propose le Hollandais Jan Janssen, Alain Vasseur, Serge Bolley, Roland Berland, Pierre Ghisellini et Pierre Gauthier. On sait que Jan Janssen se trouve suspendu jusqu'au 8 mai, jour du départ de l'épreuve. Le comité du Tour de Romandie va cependant s'efforcer d'obtenir l'autorisation, pour le Hollandais, de prendre le départ, le 7 au soir, de l'étape contre la montre de Genève.

D'autre part, le G. S. San et Gianni Motta ont également demandé à participer à l'épreuve romande. Leur demande a été acceptée, ce qui porte le nombre des équipes en lice à onze. Enfin, l'équipe Peugeot a confirmé que la composition de son équipe serait la suivante : Raymond Delisle, André Dierickx, Ferdinand Bracke, Jean Dumont, André Bayssié et Christian Raymond.

Le Britannique Michael Wright, coéquipier de Jacques Anquetil, a remporté au sprint la première étape du Grand Prix d'Eibar, course sur le parcours Eibar-Vitoria (185 km).

PROGRAMMES



RADIO

Jeudi 17 avril 1969

SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous de 16 heures. 17.00 Inf. 17.05 Jeunesse-Club. 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonssoir les enfants! 19.35 La bonne tranche. 20.00 Magazine 69. 20.20 Sur les marches du théâtre. 20.30 «L'Enlèvement au Sérail», opéra. 22.35 Inf. 23.30 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Elections cantonales neuchâteloises. 21.15 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 21.30 Profils perdus. 22.00 Silence, on tourne. 22.30 Europe-jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25, 16.05 Le Musée du Bastringue de Genève. 16.30 Orch. récréatif. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert récréatif. 20.25 Opérette. 20.50 Mus. récréative. 21.30 Légendes du Tibet. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

Vendredi 18 avril 1969

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Inf. 9.05 Rhapsodie. 9.15 Radioscolaire. 9.45 Concerto. 10.00 Inf. 10.05 Pages de Liszt. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Poème symphon. 11.00 Inf. 11.05 Bon week-end. 12.00 Inf. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Memento sportif. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Inf. 13.00 «Le Vicomte de Bragelonne», feuilleton. 13.10 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Radioscolaire. 14.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 6.10 Bonjour. 6.20 Mélo-dias pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre. 11.05 Memento touristique. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mosaïque musicale. 15.05 Conseil

TV ROMANDE

Jeudi 17 avril 1969

16.45 Entrez dans la ronde. 17.05 Für unsere jungen Zuschauer. 18.00 Bulletin. 18.05 Vie et métier. 18.35 Bonssoir. 19.00 Trois petits tours. 19.05 «Cher Oncle Bill», feuilleton. 19.40 Carrefour. 20.00 Téléjournal. 20.20 Camérasport, édition spéciale. 20.50 «Suzanna Anderson», film. 22.45 Téléjournal. 22.55 Un disque pour l'Europe.

TV FRANÇAISE

Jeudi 17 avril 1969

1^{re} chaîne. — 18.15 Dernière heure - Contact. 18.25 Total 3000. 18.40 Actualité littéraire. 19.10 Aventures de Babar. 19.15 Actualités régionales. 19.40 «Les Oiseaux rares», feuilleton. 20.00 Télésoir. 20.30 Campagne du référendum. 20.50 Panorama. 21.50 Mission impossible. 22.40 Choses vues. 23.30 Télénuît.

2^e chaîne. — 18.15 Conservatoire des arts et métiers. 19.40 Télésoir couleurs. 19.55 Télé-sports. 20.00 Le mot le plus long. 20.30 Les tigres en papier. 22.00 «Jour de Colère», film. 23.40 On en parle.

Vendredi 18 avril 1969

1^{re} chaîne. — 10.10 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 14.24 et 15.06 TV scolaire.

2^e chaîne. — 14.00 Conservatoire des arts et métiers.

Match nul des Allemands en Ecosse

Au Hamden Park de Glasgow, l'Ecosse a dû concéder le match nul (1-1) à l'Allemagne de l'Ouest en match comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde. A la mi-temps, les vice-champions du monde menaient par 1-0. Ce résultat est assez logique. Les Allemands ont certes été généralement dominés, mais leur défense a su s'opposer victorieusement à la pression écossaise. Les Allemands ont joué là sans aucun doute leur meilleur match depuis la finale de la coupe du monde 1966. Ils alignaient l'équipe suivante : Wolter ; Patzke, Schulz, Schnellinger, Vogts ; Haller, Beckenbauer ; Overath, B. Dörffel, Müller, Held.

● L'équipe nationale est-allemande est toujours invaincue devant son public depuis le 19 octobre 1963 (1-2 contre la Hongrie). Le Pays de Galles n'a pas réussi à l'inquiéter et, à Dresde, en match comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde, il s'est incliné par 2-1, après avoir été mené au repos par 1-0.

● En match international amical joué à Bruxelles, la Belgique a battu le Mexique par 2-0, après avoir mené

au repos par 1-0. La Belgique a ouvert la marque à la 43^e minute, par Puis. Elle a augmenté son avantage à la 71^e minute par van Himst. C'était le troisième match en Europe des Mexicains qui, après avoir tenu le Portugal en échec à Lisbonne, s'étaient inclinés devant le Luxembourg.

● A Rotterdam, en match international amical joué devant 15 000 spectateurs, la Hollande a battu la Tchécoslovaquie par 2-0 (mi-temps, 0-0).

● A Grenoble, les espoirs français ont battu ceux d'Italie par 2-0, après avoir mené au repos par 1-0. Dans l'ensemble, on a trouvé plus de liant et plus de volonté chez les Français que chez les Italiens, qui ont été légèrement dominés territorialement.

● A Udine, une équipe d'espoirs italiens (moins de 21 ans) a battu par 1-0 les espoirs roumains. Le seul but de la rencontre a été réussi à la 70^e minute par Pulici.

● Championnat d'Angleterre de première division : West Bromwich Albion—Manchester City, 2-0. Deuxième division : Bolton—Preston, 0-0 ; Norwich City—Derby County, 1-4.

elle est bien haut placée, cette couronne de victoire que Dieu m'offre déjà ici-bas, et le poids énorme de mon sens charnel et de mes maux terrestres me tient lié à la terre. Mais une douce espérance me soutient.

VII

UN VIEIL AMI OUVERE UNE ISSUE AU PAUVRE OUVRIER TISSERAND

Deux années s'étaient écoulées depuis le jour où j'avais prêté serment à la patrie, où j'avais liquidé mes 12 1/2 batz et rapporté à la maison mon cœur vide ma tête meurtrie et mes vêtements en lambeaux. On était en été ; le soleil dardait sur la terre ses rayons les plus brûlants. L'almanach marquait un dimanche.

Mon père était parti de bonne heure pour acheter une vache afin de remplacer celle que nous avions vendue. J'aurais dû, comme d'habitude, descendre à l'atelier et tisser, mais cela me répugnait. Tout à coup l'envie me prit de retourner à l'église, ce que je n'avais pas fait depuis bien, bien longtemps.

Je réunis mes vêtements du dimanche, et introduisis bras et jambes dans les ouvertures, ce qui ne fut pas chose facile, car mes membres avaient pris de l'ampleur pendant que mes habits étaient restés les mêmes. Puis, sans me laisser arrêter par les gronderies de ma mère et ses menaces de me dénoncer à mon père, je partis pour l'église, le cœur léger. J'étais heu-

reux de reparaitre, quoique sans argent, dans la société des autres hommes.

A l'église, je passai de bien doux instants ; les accords graves et sereins de l'orgue me firent du bien, les prières touchèrent mon cœur et pendant toute la durée du sermon je m'oubliai moi-même, tant j'étais édifié par les fortes paroles qui parlaient de la puissance et de la gloire de Dieu ; il me semblait être dans un autre monde. Mais quand l'orgue eut fait entendre ses derniers accords, que ses accents majestueux expirèrent par degrés, que les portes s'ouvrirent et que je dus quitter ce lieu où j'avais passé de si agréables moments, mon cœur se serra. Combien de semaines, combien de mois s'écouleront avant que je puisse de nouveau quitter une demeure où règne le péché pour me rendre dans la maison de Dieu ? A cette pensée des larmes amères étaient prêtes à s'échapper de mes yeux.

Plongé dans ces tristes réflexions je traversais le cimetière lorsqu'une main se posa sur mon épaule. C'était mon vieux régent que je n'avais pas revu depuis longtemps et que, dans mon trouble, je n'avais pas même remarqué.

— Tu m'oublies donc entièrement, Pierrot, me dit-il. Pour moi, je ne t'ai pas oublié, car je ne retrouverai plus un élève comme toi. Pourquoi ne viens-tu jamais me voir et qu'as-tu pour prendre un air piteux comme si tu avais avalé un pot de vinaigre ?

Intimidé par la présence des gens, j'avais de la peine à m'exprimer. Il me prit par la manche de mon habit et m'entraîna dans la direction de sa demeure.

— Viens, dit-il, j'ai à la maison quelque chose dont une gorgée te fera du bien et tu pourras me dire ce qui te manque. Je vois bien que les choses ne vont pas à ton idée et je m'entends mieux à donner des conseils aux autres qu'à moi-même ; c'est une expérience que les autres ont faite, comme moi-même.

Quand j'eus avalé un petit verre d'eau-de-vie, ma langue se délia. Je lui contai mes maux ; je lui dis que mes parents me traitaient durement et qu'ils me laissaient sans argent, me fournissaient à peine les vêtements indispensables. Alors il se mit à jurer et à me raconter toute espèce de mauvaises choses sur le compte de mes parents.

— Plante-les là, ajouta-t-il, et tire-toi d'affaire tout seul. Tu trouveras partout à gagner ta vie en tissant. D'ailleurs, en cas de besoin, tu pourras te mettre au service d'un paysan.

— Mais, confessai-je, j'ai terriblement pris en dégoût le métier de tisserand ; quant à aller chez un paysan, je n'y recevrais qu'un salaire misérable, ne sachant ni semer, ni traire, ni soigner le bétail et n'ayant, de ma vie, eu un cheval entre les mains.

Il devint tout pensif et se versa un nouveau petit verre. Tout à coup, il frappa un grand coup de poing sur la table et s'écria :

— Pierrot, fais-toi régent !

Il se tut. Moi, j'étais comme si la foudre m'eût frappé ; immobiles, nous nous regardions à travers la table, les yeux démesurément ouverts ; il paraissait enchanté de son idée ; moi, j'étais stupéfait.

(A suivre.)

Jeremias Gotthelf
Heur et Malheur
d'un
Maître d'Ecole

La Chaux-de-Fonds

Le travail de la ménagère

Notre collaboratrice Jacqueline Perin s'est enquis, cette fois, du travail des ménagères, qu'on est trop souvent enclin à mésestimer. Elle nous fait part des déclarations qui lui ont été faites.

Une ménagère de 35 ans, 3 enfants:

— Je suis levée une demi-heure avant les enfants et ma matinée est consacrée au ménage et au repas de midi. L'après-midi, la vaisselle et le petit lavage terminés, je me promène avec les enfants, mais je ne considère pas ces promenades comme de la détente. Mon mari est très surpris que je prononce le mot travail pour ces promenades avec les enfants. Mais il faut faire attention aux voitures, répondre à toutes leurs questions. Ils n'arrêtent pas une minute! Ensuite,

c'est les devoirs, le souper; je n'ai pas de cesse. Je ne suis pas parvenue à lire un livre depuis six mois. Remarquez: la télévision nous prend beaucoup de temps. Au début, nous avions décidé de choisir nos programmes, et maintenant le poste marche sans arrêt.

Une ménagère de 32 ans, concierge, 3 enfants, travail partiel à la maison:

— Je me lève à 6 h. 30 et me couche vers 11 h. du soir: le ménage, les repas, la vaisselle, cela prend du temps. Pourtant je fais mes courses en voitures deux fois par semaine. Quand les enfants reviennent de l'école, je les envoie dehors un moment, pour avancer mon travail de concierge qui me prend beaucoup de temps et d'énergie. Le soir, je suis très fatiguée, et pourtant j'ai toujours quelque chose à faire: lavage, repassage, raccommodage.

Une ménagère de 25 ans, sans enfant:

— Ma journée s'organise très bien. Je me lève un peu avant mon mari pour lui préparer son petit déjeuner. Tranquillement, je fais mon ménage, vais aux courses, fume une cigarette, bavarde avec ma voisine, puis vers 11 h. du matin je commence à préparer mon repas. L'après-midi, après ma vaisselle, je lis un livre ou je vais me promener en ville. Le soir, je sors avec mon mari.

Une ménagère de 42 ans, 6 enfants:

— A 6 h. du matin, ma journée commence: petit déjeuner pour la famille, biberon du petit, ménage, repas de midi. Heureusement, les enfants me font les courses en sortant de l'école. L'après-midi passe très rapidement: vaisselle, tricot, repassage, lavage, préparation des devoirs avec les enfants, repas du soir, cérémonie du coucher. Le soir, parfois, un peu de calme. Je regarde alors la télévision avec mon mari ou je tricote des pulls pour les enfants. Je suis toujours à la maison, même le dimanche. J. P.

RENVERSÉE PAR UNE VOITURE.

— Hier, vers 20 h., M^{lle} A. C. qui marchait à côté du trottoir sud de la rue du Progrès, à la hauteur du collège Primaire, a été renversée par une voiture. Blessée au pied droit, elle a reçu les soins d'un médecin.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Sous la présidence de M. D. Blaser, le tribunal a condamné:

■ R. R., qui voit son sursis non révoqué, mais dont le délai est prolongé de six mois, à 20 fr. de frais.

■ C. P., à deux jours d'arrêts et à 20 francs de frais pour infraction à la L. C. sur l'enseignement primaire.

■ F. G., à 50 fr. d'amende et à 15 fr. de frais pour ivresse publique et injures.

■ V. P., à dix jours de prison réputés subis par la préventive et à 65 fr. de frais, pour rupture de ban.

■ L. T., à seize jours de prison déjà subis en préventive avec un sursis de deux ans et à 85 fr. de frais pour délit manqué de vol.

■ Enfin, P. N., prévenu d'homicide par négligence à la suite d'un accident mortel de la circulation, survenu sur la route des Eplatures, attendra une quinzaine de jours pour connaître le jugement. Le procureur a requis un mois d'emprisonnement.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

CEUX QUI S'EN VONT. — La mort a ravi M. Arnold Liengme après quelques jours de maladie dans sa 91^e année. C'est une figure caractéristique, une silhouette familière que l'on ne rencontrera plus, marchant à pas menus, dans nos rues. Très vif pour son âge, caractère aimable, les ans ne semblaient pas l'avoir trop marqué puisqu'il s'occupait encore de percevoir les cotisations pour diverses sociétés.

DERNIERS HONNEURS. — Ils ont été rendus à M^{me} Nelly Essig-Schweingruber, décédée dans un accident d'automobile à Barcelone, à Pâques, et dont le corps avait été ramené dans son village natal, par une foule émue. Au champ du repos, la cérémonie fut présidée par le pasteur F. Wenger. M. R. Fiechter, maître secondaire, au nom de la volée dont la défunte est la première disparue, sut peindre un portrait lumineux de celle-ci.

DÉMOCRATIE ET SERVILITÉ

On peut lire ceci dans un tract popiste:

Dubcek: «Le parti doit être le serviteur du peuple.» Quel parti neuchâtelois répond mieux que le POP à cette définition du populaire secrétaire du P. C. tchécoslovaque?

Ce qu'oublie de mentionner le POP, c'est que l'excellent et populaire secrétaire du P. C. tchécoslovaque est plus souvent qu'à son gré convoqué à Moscou, pour se voir rappeler que son devoir est de servir Moscou avant le peuple tchécoslovaque!

Résolution au sujet de la main-d'œuvre étrangère

L'Association industrielle et patronale nous communique:

Réunie le 9 avril 1969 en assemblée générale, l'Association industrielle et patronale de La Chaux-de-Fonds s'est préoccupée d'une manière approfondie du problème de la main-d'œuvre étrangère ensuite de la dernière décision du Conseil fédéral introduisant de nouvelles restrictions en la matière.

Consciente d'être l'interprète non seulement des industries de la ville mais de l'ensemble de l'économie et de la population des Montagnes neuchâteloises, l'association tient à dire très fermement au Conseil fédéral combien elle a été stupéfaite et alarmée de cette décision.

Dans son rapport de gestion de l'année 1968 du Département de police, le Conseil d'Etat neuchâtelois a eu récemment l'occasion de montrer ce qu'il y aurait de catastrophique pour notre canton si la nouvelle initiative xénophobe devait être approuvée.

Dans le même sens, l'association tient à protester contre les récentes mesures prises et dont notre région déjà défavorisée à bien des égards aurait plus encore à supporter les conséquences.

C'est l'économie en général qui est particulièrement et gravement touchée, d'une manière unilatérale et sans tenir compte des efforts constants de l'industrie en vue de concentrer, rationaliser et mécaniser la production. Cela est d'autant plus inadmissible que le secteur industriel n'est nullement responsable de l'augmentation des effectifs étrangers.

L'Association industrielle et patronale de La Chaux-de-Fonds invite toutes les autorités publiques neuchâteloises, cantonales et communales à réagir fermement devant cette nouvelle atteinte au maintien de notre activité pour que le Conseil fédéral soit amené à revoir toute sa politique en la matière.

CARNET DU JOUR

Cinéma

RITZ: 20.30, «Je vais... je tire... et je reviens». CORSO: 20.30, «Roméo et Juliette». EDEN: 20.30, «Pendez-les haut et court». SCALA: 20.30, «Le Refroidisseur de Dames». PLAZA: 20.00, «Autant en emporte le Vent».

Divers

PLACE DE LA GARE: 18.00, manifestation POP. MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30; MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Pharmacie Carlevaro, av. Léopold-Robert 81. (Dès 22.00 le No 17 renseigne.)

MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Monsieur». CINEMA CASINO: 20.30, «La Gloire des Canailles». TEMPLE FRANÇAIS: 20.15, Kent County Youth Orchestra, 80 musiciens. PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Moderne (Dès 21 h., le No 17 renseigne).

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Chevalier de la route

En mars encore, le jury responsable de l'action «Chevalier de la route» a reçu nombre de propositions pour la désignation d'un chevalier. Comme chaque mois, il s'agissait d'indiquer des usagers qui, dans telle circonstance donnée, avaient su faire preuve d'une attitude exemplaire autant que désintéressée.

Le choix du jury s'est porté, pour mars, sur Giuseppe Bellasai, 12 ans.



Ce jeune Italien est domicilié à Saint-Sulpice, au Val-de-Travers. Le 18 mars, Giuseppe s'amusait dans la forêt, non loin de la ligne ferroviaire Berne-Paris, lorsque son attention fut attirée par un grand fracas. Il aperçut alors une masse de rochers qui dévalait la montagne, des pierres tombant sur la voie ferrée. Le garçon réalisa aussitôt que cet éboulement pourrait avoir des conséquences catastrophiques. Il courut au village le plus proche pour avertir les responsables des chemins de fer.

Le jury de la campagne «Chevalier de la route» a décidé, à titre exceptionnel, de récompenser cette fois-ci un acte exemplaire sans rapport avec la circulation routière.

Mardi, Giuseppe Bellasai a reçu, des mains du major Russbach, commandant de la police neuchâteloise, la récompense de son attitude. Au cours d'une petite fête qui s'est déroulée au Château de Boudry, le jeune garçon se vit remettre la sculpture offerte par une firme de pneumatiques ainsi que d'autres marques de reconnaissance.

En marge du Grand Conseil neuchâtelois

Le détail du vote sur la résolution d'Henri Eisenring (soc., Le Locle) sur la prorogation de la surveillance des loyers.

75 DÉPUTÉS ONT ACCEPTÉ LA RÉOLUTION

39 socialistes (sur 42); les 10 populistes; 17 radicaux (sur 30): MM.

NEUCHÂTEL: Voleur condamné. — Un vendeur de voitures de Neuchâtel, A. S., 25 ans, qui avait commis des abus de confiance au détriment de son employeur, un garagiste de la ville, a comparu mercredi devant le Tribunal correctionnel. Il a été condamné à cinq mois de prison (dont à déquatre seize jours de préventive subie) avec sursis pendant trois ans et au paiement des frais.

BOUDRY: Capitaine d'aviation condamné. — Mercredi, le Tribunal de police s'est occupé du capitaine d'aviation H. B., 43 ans, appartenant à une compagnie aérienne étrangère pour laquelle il pilote des jets. Il était prévenu d'ivresse au volant. Le juge a condamné H. B. à huit jours de prison ferme, à une amende de 100 fr. et au paiement de 220 fr. de frais.

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT. — Dans sa séance du 11 avril, le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Etienne Gubéran, domicilié à La Chaux-de-Fonds, aux fonctions de médecin directeur du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle;

autorisé M^{lle} Mireille Demarta, originaire de Novaggio (TI), domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

NEUCHÂTEL: Quinze jours de prison pour ivresse au volant. — Cette peine, le Tribunal de police l'a infligée à J.-C. von G. En août dernier, celui-ci, au volant d'une puissante voiture était entré en collision avec Crescier et Cornaux, au cours d'un dépassement, avec une machine venant en sens inverse. L'accident avait fait trois blessés dont le conducteur fautif qui admit son entière responsabilité.

M. von G. devra, en outre payer 400 fr. de frais et 200 fr. comme indemnité de dépens à la partie adverse.

SERRIÈRES: Renversé par une voiture. — Mercredi, au commencement de l'après-midi, à vélo, Thierry Binggeli, 10 ans, qui roulait d'Auvergnier à Serrières a été renversé par une auto de Morges qui n'avait pu l'éviter. L'enfant fut projeté sur le sol et eut la mâchoire fracturée.

CONVENTION DE LA PAIX DU TRAVAIL

Après la grande crise économique de 1930 à 1936, après les troubles sociaux dans certains pays, avec le chaos fasciste et hitlérien dans les pays voisins de la Suisse, la situation européenne, avec des finances en très mauvais état partout, était fort affligeante. Le travail reprit lentement en 1937. C'est alors que les chefs des fédérations ouvrières telles que la FOMH et la FOBB préconisèrent une convention du travail afin d'assurer aux industries de la métallurgie, de l'horlogerie et du bâtiment la stabilité et la tranquillité dans le travail, tout en assurant aux ouvriers des garanties concernant l'emploi et le salaire.

Les trois conventions nationales (horlogerie, métallurgie et bâtiment) peuvent être considérées comme contrats cadres ou contrats manteaux. Elles se placent au-dessus des contrats collectifs cantonaux, régionaux et locaux qui, eux, contiennent essentiellement des dispositions normatives. Les salaires relèvent de contrats collectifs séparés. Par contre, les allocations de renchérissement sont du ressort des conventions nationales. Il en est de même des majorations de salaires pour les heures supplémentaires.

Ces conventions nationales, conclues sous les auspices du Département fédéral de l'économie publique, des fédérations syndicales de la FOMH et de la FOBB, ainsi que des associations patronales, furent signées le 15 mai 1937. Ces conventions nationales, dites conventions de la paix du travail, ont été renouvelées périodiquement, tout en apportant, chaque fois, des améliorations pour les ouvriers dans les conditions de travail, de salaires, de vacances et de jours fériés. Bien sûr, toutes les revendications syndicales ont été obtenues à l'arraché et souvent à demi-mesure. Il fallait aussi recourir jusqu'au Tribunal arbitral pour obtenir un tant soit peu. A la dernière reconduction de la convention de la paix du travail, en 1965, le syndicat dut même renoncer à toute augmentation générale des salaires et ceci pendant cinq ans (mises à part les augmentations du renchérissement).

Ces conventions, nées en 1937, ont donc trente-deux ans d'activité. Aucun pays européen ne peut se vanter d'une stabilité industrielle aussi généreuse et d'avoir eu une classe ouvrière aussi passive et obéissante. Le patronat n'en a pas moins été égoïste, sourd à la justice sociale. Il s'est plu à amasser les bénéfices, à engager de la main-d'œuvre étrangère plutôt que de moderniser la fabrication de ses produits.

A la suite des avertissements des centrales syndicales conseillant la modernisation et la rationalisation de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, je pense — c'est un avis tout à fait personnel — que les pouvoirs publics auraient dû subordonner le permis de main-d'œuvre étrangère au paiement d'une part de 10 000 fr. pour les investissements publics (écoles, hôpitaux, routes). Le 80% du patronat a bien dormi sur son oreiller de paresse et, aujourd'hui, il se réveille et s'aperçoit du retard technique accumulé. Il préfère mettre les clés sous le paillason et vendre ses fabriques aux holdings à capitaux étrangers, ou former une association qu'ils auraient dû faire il y a vingt ans.

Des conventions de la paix du travail, les ouvriers n'ont pas eu leur compte. Aujourd'hui, ils devraient être au bénéfice d'un salaire payé en cas de maladie, ils devraient avoir droit au bénéfice de l'entreprise, à l'assurance du plein emploi malgré l'âge et jusqu'à 65 ans. Les ouvriers ont le droit d'être contestataires pour l'avenir de l'industrie de notre pays.

Que les ouvriers comprennent enfin qu'ils ne peuvent rien faire seuls, mais que c'est dans l'union que l'on trouve la force pour établir un ordre nouveau de justice sociale: ouvrières, ouvriers de tous les métiers, unissez-vous pour l'avenir de vos enfants.

ED. GRABER.

Buhler, Emery, Favre-Bulle, Favre, Haller, Hamel, Lauener, Maeder, Martin, Maumary, Meylan, Moser, Payot, Richter, Rougemont, Vacher, Wildhaber; 5 libéraux (sur 22): MM. Biétry, A. Cuche, Décoppet, Humbert-Droz, Ruedin; 4 PPN (sur 11): MM. Béguin, Borel, Mercier, Porret.

22 DÉPUTÉS ONT REFUSÉ LA RÉOLUTION

7 radicaux: MM. Bernasconi, Challes, Henrioud, Kunz, Lambelet, Lugnbühl, Ruffieux; 13 libéraux: MM. Barbezat, J.-C. Clottu, de Coulon, Houriet, Jeanneret, J.-P. Mauler, L. Mauler, Mayor, J.-L. Perret, M^{me} Robert, MM. Udriet, Wyss, Martenet; 2 PPN: MM. Olympi, Ulrich.

6 DÉPUTÉS SE SONT ABSTENUS

4 radicaux: MM. J.-L. Barbezat, Genilloud, Grisoni, Weber; 2 PPN: MM. Renk, Choffet.

N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE

1 libéral: M^{me} Popesco et 1 PPN: M. Simon-Vermot, qui présidait.

10 DÉPUTÉS ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS

2 radicaux: MM. Gabus, Hauser; 3 libéraux: MM. J.-F. Aubert, C. Dubois, Nydegger; 3 socialistes: MM. Adam, J.-E. Cuche, Lecoultré; 2 PPN: MM. Jaggi, Reymond.

Membres présents: 105. La majorité requise des deux tiers (70) étant dépassée, la résolution a été acceptée.

Questions

R. Comtesse (soc.), Cortaillood, a posé la question suivante à l'exécutif:

En vertu d'un arrêté du Conseil d'Etat du 21 janvier 1966, toutes les citernes à huile combustible doivent être munies d'un dispositif antidébordant.

Depuis la mise sur le marché de camions-citernes avec un débit de 800 l/min. environ, ces dispositifs ne donnent plus satisfaction et ont parfois occasionné de graves ennuis. Ces faits ont incité les autorités d'un canton voisin, qui avaient pris les mêmes dispositions en 1963 déjà, à rapporter cette mesure.

Le Conseil d'Etat serait-il disposé à reconsidérer ce problème?

Elections neuchâteloises sur les ondes de la Radio romande

Ce soir, de 20 h. à 21 h. 15, la Radio suisse romande organise, sur le second programme, un débat avec les auditeurs. Le Parti socialiste sera représenté par Fritz Bourquin, conseiller d'Etat. Les auditeurs peuvent poser des questions de 17 h. 30 à 19 h. en téléphonant aux numéros (038) 4 55 48 et 4 55 50.

A LA TV ROMANDE

Vendredi, à 19 h. 40, sous la rubrique «Carrefour», la TV romande présentera les candidats au Conseil d'Etat.

CHRONIQUE JURASSIENNE

COURT: Chien tué d'un coup de flobert. — M. André Affolter, industriel à Court, a eu la désagréable surprise de constater, il y a quelques jours, que son chien de race, un magnifique bouvier bernois, d'une valeur de 2000 fr., avait été tué par une balle de flobert. La police cantonale a identifié l'auteur de cet acte inqualifiable, un habitant de la localité qui a été déféré en justice. (w)

TAVANNES: Une auto fonce contre deux voitures. — Hier à 11 h. 30, à la route de Pierre-Pertuis, à Tavannes, où l'on effectue des travaux sur le bord de la chaussée, un automobiliste allemand a dû s'arrêter pour laisser le passage à un train routier qui arrivait en sens inverse. Un automobiliste français qui circulait en deuxième position s'arrêta derrière la voiture allemande. C'est alors qu'un troisième automobiliste, de Tavannes, M. Werner Spillmann, maître couvreur, eut un moment d'inattention et fonda dans les deux voitures à l'arrêt. Le montant des dégâts est estimé à 4000 fr. (w)

BIENNE: Cyclomotoriste blessée. Hier, à 13 h. 15, à Port près de Biemme, la jeune Josiane Hostettler, 16 ans, est entrée en collision avec une voiture, alors qu'elle circulait en cyclomotoriste. Blessée gravement à un genou, elle a été hospitalisée.

GENÈVE

Quinzaine d'information à Genève sur le travail temporaire

(du 11 au 25 avril 1969)

Un jour avant la date d'ouverture officielle à Genève de cette quinzaine organisée sous l'égide de l'Institut national genevois du 11 au 25 avril 1969, la presse a été conviée à une réunion préliminaire d'information.

A cette occasion, M. Grunelius, directeur général pour l'Europe de l'emploi joué par ses 85 centres euro-lyment la plus importante du monde, a fait le point de l'évolution de cette profession nouvelle dans les différents pays européens où elle connaît un succès croissant.

En effet, c'est aussi bien en Suisse qu'en Grande-Bretagne, dans les pays nordiques et dans ceux du Marché commun, à l'exception toutefois de l'Italie, que se généralise cette forme d'activité. Elle correspond à l'évolution normale et naturelle de toute organisation économique et sociale dont les structures, en se perfectionnant, ont tendance à se figer en provoquant l'intervention de services d'un type nouveau.

En ce qui concerne la société, qu'il dirige, M. Grunelius a souligné l'importance du rôle dans l'équilibre de l'emploi joué par ses 85 centres européens qui ont détaché, en 1968, plus de 70 000 personnes dans près de 20 000 entreprises. Il a rappelé que l'objet de sa société était de rendre accessible aux entreprises toute une réserve de main-d'œuvre marginale s'intégrant difficilement dans les structures de l'emploi permanent.

Paris et Genève: Centres les plus importants

Le conférencier a précisé, d'autre part, que contrairement à ce que l'on pense communément, c'est en Europe que le travail temporaire a connu le développement le plus spectaculaire et notamment à Paris et à Genève où se situent les centres les plus importants du monde, soit par l'étendue de

leur service, soit par la pénétration de leur marché.

Compte rendu fut donné, ensuite, d'une enquête effectuée par Gallup International auprès de 1200 chefs d'entreprises, en France, en Suisse, en Belgique et aux Pays-Bas, qui a permis de constater que le travail temporaire était devenu d'utilisation courante, mais qu'il n'était pas encore étroitement intégré dans la politique de gestion du personnel.

Enfin, M. A. Dreyer, directeur général de la même organisation de travail temporaire pour la Suisse romande, en s'appuyant sur des données chiffrées concernant l'absentéisme et la pénurie de personnel alarmante dont souffre aujourd'hui l'économie suisse, a demandé un assouplissement des contrôles exercés par les pouvoirs publics à l'égard des entreprises de travail temporaire en matière de main-d'œuvre étrangère. « Cette main-d'œuvre qui vit-sur notre sol, s'est écrié M. Dreyer, bénéficie de nos institutions et aimerait participer pleinement à notre effort de production. »

Après avoir rappelé tout ce qui a été accompli par les sociétés de travail temporaire en matière de recyclage et de récupération de la main-d'œuvre inutilisée, M. Dreyer a conclu en affirmant que des sociétés comme la sienne ne pouvaient agir seules et qu'elles demandaient la compréhension de l'autorité fédérale et la confiance du public pour aider l'économie suisse à sortir de l'impasse.

Cette quinzaine d'information vient donc à son heure et nous invitons chacun principalement les jeunes, à visiter l'exposition sur les métiers du travail temporaire qui se tiendra dans les locaux mêmes de l'Institut national genevois, promenade du Pin 1. L'exposition est ouverte tous les jours, y compris le dimanche, de 16 h. à 22 h.

Qui est Masako Yamanouchi ?

Jeune japonaise de 26 ans, née à Schanghai (Chine), licenciée d'une université des USA. Elle travailla, dès 1966, pendant 2 ans avec le « American Friends Service Committee » dans une équipe de secours pour les réfugiés au Vietnam du Sud. Puis elle s'engagea dans un service social d'une école bouddhiste. C'est là qu'elle accomplit un travail remarquable: subissant les attaques du Tet du FNL et les bombardements américains, elle organisa dans tout le centre du Vietnam du Sud et dans le Delta des centres de secours de réfugiés; en tant que japonaise, elle fut mieux adoptée par la population que les équipes américaines et put se rendre là où les équipes gouvernementales n'osaient pas aller. Excellente journaliste, elle saura nous parler de ce qu'elle a vécu en pleine guerre. Elle parlera ce soir à 20 h. 30, à la Maison des Jeunes.

Jean Rouget, président.

COMMUNE DE VERNIER

Vente d'abonnements pour la piscine

La population domiciliée sur le territoire de la commune est informée que les abonnements pour la piscine de Vernier peuvent être obtenus aux endroits suivants, du 15 au 30 avril:

1. Mairie de Vernier, rue du Village 9, Vernier.
2. Poste de gendarmerie de Châtelaine, les lundis, mercredis et vendredis, de 17 à 18 h.
3. Centre social du Lignon, avenue du Lignon 78, 4^e étage.

A partir du 1^{er} mai, les abonnements seront en vente, dans la limite des disponibilités pour l'ensemble de la population au kiosque de la piscine et à la mairie de Vernier.

L'abonnement est constitué par cinq billets de 10 entrées. Il ne sera pas délivré plus de deux abonnements de chaque catégorie par famille.

Collège du Cycle d'orientation

CRÉDIT: ENVIRON 11 MILLIONS

Le député socialiste Marc Tzala est rapporteur, au nom de la Commission des travaux du Grand Conseil pour l'ouverture d'un crédit de 11 350 000 francs destiné à la construction du collège du Cycle d'orientation à Sécheron.

La commission a estimé que le préau et l'emplacement du parc à voitures manquaient de verdure et a émis le vœu que des dispositions soient prises pour que des plantations d'arbres et de verdure soient prévues pour égayer ces emplacements. Un commissaire a également demandé que le titre du projet de loi soit complété par les termes « construction, aménagement et équipement ».

Le volume du bâtiment de Sécheron sera d'un peu plus de 54 000 m³, alors que les autres collèges du cycle sont en moyenne de 53 000 m³. L'obligation d'utiliser la préfabrication a été maintenue comme pour les collèges précédents. Le prix du mètre cube sera de 179 fr., alors qu'au collège de Lancy-Nord le mètre cube atteignait 169 fr. La différence est le fait des hausses survenues et des travaux plus compliqués dus à la configuration du terrain à Sécheron.

Un emplacement de sport est prévu sur une partie de l'ancien port franc de Cornavin, avec un mur antitruivi longeant la voie ferrée. Il ne pourra être réalisé que lorsque les CFF auront modifié le réseau de voies ferrées existant.

Le crédit demandé a été accepté à l'unanimité et se ventile comme suit: construction et aménagement, 10 100 000 francs; équipement, 1 200 000 fr.; fonds de décoration (0,5% de 10 100 000 fr.) 50 000 fr., soit au total, 11 350 000 fr.

Bientôt, le rallye

Le 15 juin 1969 se disputera le second rallye du Parti socialiste genevois organisé par la section d'Onex, gagnante du prix spécial en 1968. Ce rallye se disputera par n'importe quel temps et le Comité d'organisation, sous la présidence du camarade J.-C. Vuillet, ainsi que des camarades Anspach, R. Rosset et U. Rosset qui tous font l'impossible pour organiser cette manifestation d'une façon impeccable.

Ce rallye se disputera en Suisse romande pour arriver dans un endroit (chut) où les participants pourront sortir leurs provisions des sacs et se restaurer à l'arrivée en musique aux sons d'un orchestre champêtre. Le rallye est doté de plusieurs challenges, qu'on en juge: challenge A. Chavanne, conseiller d'Etat, attribué au classement général; challenge W. Donzé, conseiller d'Etat, attribué à la section la mieux classée; challenge des conseillers administratifs: C. Ketterer, A. Baumann, H. Rosset et H. Voegeli, attribué aux jeux, et, enfin, le challenge G. Veluzat, attribué au rallye automobile, et de nombreux prix, dont celui du prix spécial qui sera le suspense jusqu'à connaissance de l'équipe qui le remportera car cette dernière organisera le prochain rallye.

Donc, inscrivez-vous sans tarder. Le comité compte sans faute sur une forte participation et vous souhaite d'ores et déjà bonne chance.

Georges Veluzat.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU RALLYE

Nom:
Prénom:
Adresse:
Plaque de police:
Section:
Personnes accomp. (nombre)

Je verserai 6 fr. à M. Robert Rosset, avenue du Gros-Chêne 12, 1213 Onex.

Les porcheries industrielles: cause importante de la pollution des rivières

A propos du grave danger de pollution de la nappe d'eau souterraine et des rivières du canton (cela doit être pareil ailleurs, réd.) le Conseil d'Etat genevois répond comme suit à la question d'un député, M. Herbez (rad.):

« Depuis la création des porcheries industrielles, il s'est avéré de plus en plus difficile d'éliminer les énormes quantités de purin produites. Les porcheries constituent actuellement une cause importante de pollution des rivières et de la nappe phréatique. Il convient donc de lutter contre ce danger par toutes les mesures adéquates, notamment en exigeant une épuration biologique du purin. »

« Il faut tout d'abord tenir compte du mode d'exploitation de la porcherie. Les anciennes porcheries étaient plus dangereuses pour la pollution, du fait de la grande quantité de purin produite par une alimentation liquide à base de levure. Actuellement, l'alimentation se fait de plus en plus à sec. Ce procédé est conseillé par les services compétents. Ainsi la quantité de purin peut être réduite considérablement. »

« Le mode de traitement biologique exigé consiste en une aération intensive (oxydation totale) du purin frais. »

« Après le traitement, les boues résiduaires peuvent être utilisées pour

l'agriculture ou éventuellement évacuées dans les stations d'épuration. »

« L'effluent sortant de telles installations ne répond pas aux normes fédérales et ne peut être évacué directement dans une rivière ou dans un puits perdu. Cependant, la charge est suffisamment diminuée pour qu'il puisse être soit évacué dans les égouts et traité dans les stations d'épuration, soit dirigé vers un plateau absorbant. »

« Les problèmes posés par l'élimination de cette source de pollution sont complexes et font l'objet d'échanges d'informations et d'expériences entre les cantons romands. »

« Le Département des travaux publics mobilise tous les moyens mis à sa disposition par la loi pour lutter contre cette source de pollution. Il prend aussi des mesures sévères à l'encontre des contrevenants. »

Note de la rédaction. — Si intéressante soit-elle, la réponse du Conseil d'Etat n'est guère rassurante pour la population. Que le Département des travaux publics mobilise tous les moyens pour « lutter contre cette source de pollution » nous n'en doutons pas, mais pour qui sait lire entre les lignes, la réponse du Conseil d'Etat est presque un aveu d'impuissance. C'est cela qui est grave, alors que la santé publique est en danger. L. P.

Sous les arbres en fleurs

Semaines tessinoises

Samedi soir de nombreux invités se pressaient dans le salon de 1^{re} classe du Buffet de la Gare de Cornavin pour l'inauguration des Semaines tessinoises qui dureront jusqu'au 30 avril. M. et M^{me} Schild, directeurs, ainsi que leur personnel dévoué et stylé, avaient bien fait les choses, dans une ambiance bien tessinoise, avec un orchestre typique, le Trio del Carlin, de Lugano, lui-même installé dans une barque amenée tout droit de Gandria.

La décoration murale met en évidence les sites idylliques du Tessin.

Et, comme il se doit, la gastronomie tessinoise s'est donné libre cours, précédée d'un Campari soda et arrosée des premiers crus, tel le Merlot Viti; et, enfin, comme un repas tessinois ne se termine pas sans un excellent digestif, une « grappa all'erba ruta ».

Parmi les invités, nous avons noté le président du Grand Conseil Charles

Braillard, le conseiller d'Etat A. Ruffieux, le délégué de la Municipalité de Lugano, M. Ottinelli, et plusieurs représentants d'associations tessinoises ou de délégués d'entreprises touristiques dont la Swissair.

M. Schild souhaita la bienvenue à tous et l'on entendit encore MM. Ruffieux, Daldini de l'Association vinicole du Tessin, et Fontana de Pro Ticino à Genève.

La Chorale tessinoise de Genève apporta une note très gaie, si besoin était, à cette très agréable soirée.

Et maintenant, habitants de Genève, vous irez aux Semaines tessinoises fraterniser avec un canton qui nous est cher, le Tessin; vous vous régalez et vous serez heureux de passer quelques heures agréables dans un site enchanteur, sans avoir à vous déplacer sur les bords des lacs de Lugano et Majeur, mais comme si vous y étiez. P.

Après des attentats contre des avions

Le Conseil d'Etat estime que la protection en Suisse est suffisante et judicieuse

Ayant posé la question au Conseil d'Etat sur les attaques contre des avions et des passagers, M. Wuarin (lib.) a provoqué la réponse suivante du Gouvernement genevois:

« A la suite des attentats commis à l'étranger sur des avions de compagnies aériennes effectuant des services réguliers, des mesures ont été prises en Suisse pour éviter qu'il ne s'en produise sur territoire helvétique. Des dispositions ont été arrêtées aussi pour effectuer des contrôles à bord d'aéronefs dans lesquels, d'après des coups de téléphones anonymes, des engins explosifs auraient été placés. »

« A Cointrin, la police a été chargée de veiller à la protection des aéronefs de certaines compagnies pendant le temps d'escale à l'aéroport. Ces aéronefs sont, par ailleurs, parqués de façon à rendre très difficile un acte de sabotage. »

« Une surveillance est également exercée au moment où ces aéronefs quittent l'aéroport. »

« La police assure seule la protection des appareils au sol à Cointrin. Les moyens dont elle dispose sont suffisants et il n'est pas nécessaire, dans la situation actuelle, de la renforcer par la troupe ou par la police fédérale. »

« Il faut relever que les autorités fédérales se sont préoccupées également de ce problème, notamment après l'attentat commis à Kloten sur un avion israélien. »

« Une entrevue a eu lieu à Berne à ce sujet, sous l'égide de l'Office fédéral de l'air. Les représentants des services de police fédéraux et cantonaux de Bâle, de Zurich et de Genève, ainsi que les directions des trois grands aéroports suisses y assistaient. Le Département politique fédéral avait aussi été convié à cette conférence. »

« Il a été donné connaissance des mesures de protection prises à Bâle-Mulhouse, à Zurich-Kloten et à Genève-Cointrin. Elles n'ont pas appelé d'observations particulières. »

« On peut donc considérer que la protection assurée aux aéronefs des compagnies plus particulièrement exposées, ainsi qu'à leurs occupants, est suffisante en l'état et judicieuse. »

Memento genevois

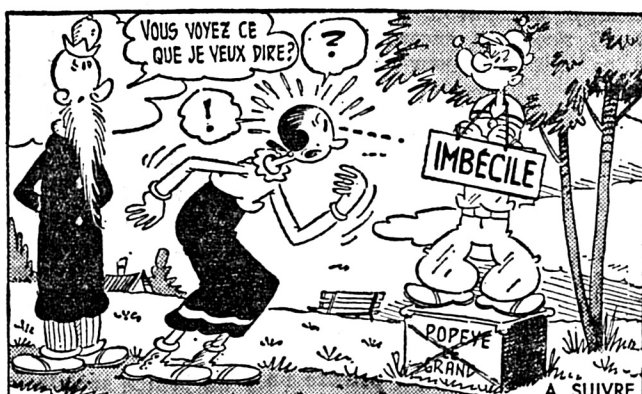
CASINO-THÉÂTRE (24 20 37): Tous les soirs sauf lundi, à 20.30. « Spatialo dernière », grande revue d'actualité en 1 prologue, 2 actes et 25 tableaux, de Denis-Michel et Claude Fradel. Dimanche: matinée à 14.30.

INSTITUT NATIONAL GENEVOIS (pr. du Pin 1): exposition « Le travail temporaire », tous les jours, y compris le dimanche, de 16.00 à 22.00.

MAISON DES JEUNES (rue du Temple 5, salle de la terrasse, 7^e étage): 20.30, causerie de Masako Yamanouchi: « Au Vietnam, parmi les réfugiés. »

COMÉDIE: salle réservée.

Les aventures de Popeye



Copyright KFS opera mundi

1793

A SUIVRE

VAUD

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

CHÂTEAU-D'ŒX SOLDAT CONTESTATAIRE

Cérémonie de la reprise du drapeau du bataillon d'infanterie vaudois 6, lundi à Château-d'Œx. C'est un moment bien solennel.

Un soldat contestataire, cependant, n'est pas content. Tout à coup, il lance son fusil, devant les autorités civiles et militaires, et tente de s'emparer du drapeau. Un officier de sa compagnie s'interpose au dernier moment et empêche le geste sacrilège, comme on dit.

Qui aurait cru qu'une telle scène aurait jamais pu arriver dans le canton du général! Le « Journal de Château-d'Œx » pourra multiplier les diatribes et les homélies sur notre jeunesse perdue!

Quant à nous, ne connaissant pas les motifs du geste du contestataire, nous nous contentons d'enregistrer.

LAUSANNE CONTRESIGNE-T-IL CES PARAGRAPHES ?

D'un éditorial de M. Michel Jaccard dans la « Revue de Lausanne », nous extrayons le passage suivant: « Pour ce prochain Premier mai, l'Union syndicale suisse a rédigé un manifeste qui est plus une mise au point qu'une revendication véritable. »

« Nous pourrions contresigner nombre des paragraphes de cette déclaration! »

Le manifeste, dont parle notre confrère, déclare notamment:

« En Suisse, les structures économiques se modifient à une cadence toujours plus rapide. Les syndicats adoptent un comportement positif face au progrès technologique; leurs revendications sociales le stimulent. Ils exigent cependant que les travailleurs soient mieux protégés contre les risques de cette évolution. Les employeurs et l'Etat doivent prendre en charge les frais

des reclassements et des réadaptations que ce progrès peut rendre nécessaires. Les travailleurs qui perdent leur emploi doivent être indemnisés de manière appropriée. Travailleurs et syndicats exigent d'être consultés à temps sur toutes les mesures de rationalisation et sur toutes les modifications des structures des entreprises et des productions qui sont envisagées. »

« La politique financière et fiscale figure de nouveau au premier plan... Pour ce qui est de l'imposition directe, une part plus large des revenus élevés doit être soumise à la progression. Les méthodes de taxation, qui varient d'un canton à l'autre, doivent être unifiées. »

« La protection des locataires doit être inscrite dans le droit ordinaire. »

« L'Union syndicale souligne la nécessité d'une révision de la loi sur la Banque Nationale. La banque d'émission doit être mieux en mesure de contrôler l'expansion du crédit et d'aiguiller ainsi le cours de la conjoncture. Le projet de révision constitue un strict minimum. »

Nous serions heureux de savoir si les paragraphes publiés ci-dessus figurent au nombre de ceux que M. Jaccard serait prêt à contresigner.

Et s'il signait, ses amis suivraient-ils ?

CHAVANNES-LE-VEYRON FOLIE SPÉCULATIVE ?

Nous avons lu cet article dans le « Pays vaudois »:

« La « Feuille d'Avis de Lausanne » du 27 mars fait connaître les résultats d'une enquête de M. J.-B. Desfayes sur les statistiques de faillites à Lausanne et dans le reste de la Suisse. Ils sont véritablement navrants: le nombre des faillites a doublé en quatre ans à Lausanne, alors qu'il est resté stable dans le reste de la Suisse. »

« Ces faillites se seraient surtout produites d'une part chez les entrepreneurs et les camionneurs qui n'auraient pu amortir les investissements qu'ils ont effectués en vue de participer aux travaux de l'Exposition nationale et de l'autoroute, et d'autre part chez les petits commerçants qui ne parviennent plus à supporter la concurrence des grands magasins. »

« Sauf en ce qui concerne l'Exposition, des circonstances semblables se retrouvent dans toute la Suisse. Comment n'ont-elles de conséquences semblables qu'à Lausanne? A en croire un fonctionnaire de l'Office des poursuites questionné par M. Desfayes, on constate une imprévoyance et une désinvolture à l'égard des dettes qui sont vraiment inquiétantes. »

« Ne serait-ce pas là le fait de la folie spéculative qui s'est emparée de notre canton depuis un peu plus d'une décennie? »

C'est possible. Il serait intéressant de vérifier.

LA TOUR-DE-PEILZ INITIATION

L'enquête faite — à la suite d'une motion socialiste — auprès de la population helvétique de La Tour-de-Peilz (âge: 18 à 30 ans) pour savoir si elle était favorable à l'organisation d'un cours d'initiation à la vie publique a suscité 241 réponses dont 147 favorables. (On avait envoyé 1300 lettres). A première vue, le pourcentage des réponses reçues peut sembler faible. Mais, si on compare avec le résultat d'autres enquêtes, il apparaît assez réjouissant et, si les 147 personnes favorables suivent les cours, on peut même le considérer comme très réjouissant.

Aussi ne saurait-on que féliciter la Municipalité d'avoir mis sur pied trois cours cet automne déjà.

VÉBÉ.

Union locale du personnel fédéral de Lausanne et environs

Les délégués de cette association qui groupe plus de 300 agents de la Confédération de la région lausannoise ont tenu récemment leurs assises.

L'excellent rapport présidentiel présenté par le titulaire lui-même, A. Brandt, souligne que si tout va bien actuellement dans les domaines nous concernant, un optimisme de trop longue durée n'est pas de mise.

Le responsable de la Commission du logement, A. Guex, dans un large tour d'horizon, expose les problèmes de la construction lausannoise ainsi que les solutions résolues ou envisagées par les sociétés coopératives d'habitation existant sur la place.

Pour la période 1969/1971, le comité a été renouvelé dans la formation suivante: président, A. Brandt (douane); vice-président, M. Plumetaz (CFF); secrétaire, F. Denys (PTT); caissier, A. Guex (CFF); adjoints, G. Rueger (PTT), G. Peier (CFF) et E. Winiger (CFF) nouveau.

Les délégués expriment leur inquiétude quant à la fin du contrôle des loyers. Ils relèvent l'inégalité du problème d'une région à l'autre du pays et soulignent combien la Suisse romande sera touchée par cet événement. Par un vote unanime, ils demandent aux autorités et associations d'intervenir afin que la solution envisagée soit équitabile pour tous.

MORT D'UNE PERSONNALITÉ VAUDOISE.

Le D^r Henri Pellis est mort mardi soir à Lausanne dans sa 81^e année. Propriétaire du château des Clées, dans la vallée de l'Orbe, il possédait une riche bibliothèque et avait constitué une belle collection d'antiquités. Après ses études à l'Université de Lausanne, il avait fait toute sa carrière de médecin à Lausanne.

PULLY: « On est comblé »

Pour fêter dignement son septante-cinquième anniversaire, le Syndicat d'initiative pullierais a présenté samedi soir la « première » d'une revue intitulée « On est comblé ».

Comblé, nous l'avons été par ce spectacle, dont l'auteur, Pascal Beson, a gentiment « égratigné » les adhérents de l'UND, union qui risque de dépasser cet automne grâce à une mésentente cordiale des libéraux et radicaux de l'endroit.

Quelques événements locaux furent le prétexte à de jolis calembours et à de délicieuses chansons tantôt « roses », tantôt « rosses ».

Mise en scène par Pierre Walker, cette revue fut rondement menée par Albert Itten, Guy Loran, François et Vincent Brunetto, Paul Allaz, Benjamin Steck, Claude Traube, Jacqueline Tindel, Pascale Alivon, Monique Allaz.

La ballet de Jacqueline Farelly, la musique douce du trio Willy Rochat les sobres décors d'Ernest Wirz ont été les éléments indispensables à ce spectacle gai et divertissant que l'on peut voir encore jeudi, vendredi et samedi prochains à la Maison pullieraine. F. Ch.

MAISON DU PEUPLE

Cercle ouvrier lausannois

Chauderon 5 - Tél. 22 92 14/15

Vins de choix
Restauration soignée
Salles de sociétés
Jeux de quilles automatiques

Gérance: L. et R. Bavaud

GENÈVE

Agrandissement de la maison des convalescents

Le Conseil d'Etat soumet à l'approbation du Grand Conseil un projet de loi ouvrant un crédit de 9 810 000 fr. pour couvrir les frais de construction et d'équipement de l'agrandissement de la maison des convalescents au Petit-Saconnex. Cette demande de crédit est soumise aux dispositions de la loi du 11 janvier 1964 sur le financement des travaux d'utilité publique.

A l'appui de sa demande, le Conseil d'Etat souligne qu'en 1966, la Commission administrative de la maison des convalescents, présidée par le conseiller d'Etat socialiste Willy Donzé, a envisagé dans son ensemble le problème de l'agrandissement de l'établissement en vue de porter les possibilités d'accueil à une centaine de personnes. Elle confia l'étude de la question à un groupe de travail qui rendit son rapport le 28 juin 1967 et dont les conclusions favorables à une transformation de la maison des convalescents furent approuvées par

la Commission administrative le 10 juillet 1967. Par sa décision du 19 septembre 1967, le Conseil d'Etat désigna le Département des travaux publics comme maître de l'ouvrage et le chargea de reprendre l'étude du projet.

Pour n'avoir subi aucune modification importante depuis sa construction, à l'exception de l'agrandissement des salons et de la salle à manger, en 1965, la maison des convalescents est actuellement un bâtiment vieilli qui ne satisfait plus entièrement aux besoins et qui doit être modernisé, doté en particulier d'un nombre suffisant d'installations sanitaires individualisées au maximum et d'ascenseurs à même d'assurer convenablement les circulations verticales pour des personnes même légèrement handicapées.

Le bâtiment neuf comprendra au rez-de-chaussée une cafeteria avec ses services et des locaux tels que: physiothérapie, ergothérapie, salle de repos, dépôts de matériel, salon de coiffure, salon de pédicure.

Dans les étages seront groupés 6 studios et 2 appartements de 4 pièces pour le logement du personnel, ainsi qu'un appartement pour le directeur.

Au sous-sol, on trouvera une chaufferie générale pour l'ensemble des bâtiments, des locaux techniques, le groupe électrogène, les citernes à mazout et les abris PA entièrement équipés.

Le bâtiment neuf est d'architecture moderne, sobre et s'intégrant parfaitement tant au paysage qu'au bâtiment existant.

L'ensemble des travaux doit s'exécuter par étapes successives et leur terminaison est prévue pour 1974.

Leur estimation donne les chiffres suivants (y compris 0,5% au Fonds de décoration): travaux de transformation, Fr. 5 225 000.—; bâtiment neuf, 2 294 000.—; aménagements extérieurs et frais divers, 1 191 000.—; mobilier et matériel d'exploitation, 1 100 000.—; total, 9 810 000.—.

Nul doute que les députés seront unanimes pour accepter ce projet qui fait partie de la modernisation de l'équipement hospitalier du canton, comme aussi de son adaptation aux nécessités actuelles. L.P.

Avant le Grand Conseil

ASSURANCE DU BÉTAIL BOVIN.

Dans une motion déposée en 1965, M. Badoux (PAI, Fôrel) avait demandé la révision partielle de la loi régissant les caisses locales d'assurance du bétail bovin.

Du rapport du Conseil d'Etat, dont discutera le Grand Conseil, nous retiendrons ce passage:

«... en appliquant dans toute leur rigueur les prescriptions fédérales sur l'assurance du bétail, on aboutirait à des résultats non seulement insatisfaisants, mais encore contraires au but poursuivi. Le Conseil fédéral l'a d'ailleurs compris car, dans son arrêté du 24 janvier 1968 modifiant l'ordonnance du 17 juillet 1959 sur l'assurance du bétail, les frais vétérinaires sont, dorénavant, pris en considération au même titre que les pertes d'animaux pour l'octroi des subsides aux caisses d'assurance.»

On le constate, M. Badoux n'avait donc pas tort en demandant une révision.

Double exposition de Pietro Sarto

D'abord à la Galerie de l'Entracte, où Sarto nous présente une suite magnifique et fort intéressante de peintures, de dessins et de gravures.

Que fait le piéton au moment de traverser une rue? Il regarde à gauche, puis à droite; mais, tout en portant son regard à droite, il garde en lui l'image de ce qu'il vient de percevoir à gauche. Les deux images tendent donc à se chevaucher, la seconde n'effaçant pas la première. Voici dans quel esprit il faut venir admirer les toiles de Pietro Sarto. Celui-ci n'a plus une vision monoculaire devant un paysage, mais une vision globale. En voyant le côté droit d'une table, je ne puis ignorer que cette même table possède un côté gauche. Il n'y a ainsi ni gauche ni droite, comme dans ce « Faisan », ou dans ces paysages du Gros-de-Vaud, ou dans ces vues des châteaux de Chillan ou de Vuflens. Il n'y a plus, non plus, ni haut ni bas, comme dans

ces « Iris », par exemple. Le peintre accomplit de cette sorte un tour complet sur soi; il revient sur lui-même, son œil ayant perçu une vision en quelque sorte cosmique de l'objet ou du paysage. Sarto, à ce sujet, fut séduit par les images télévisées des conquêtes lunaires de ces derniers temps. Comme les astronautes, il n'a plus une vision linéaire et euclidienne des choses, mais une vision globale, tournante.

La seconde exposition de Sarto est à voir à la Galerie du Cercle du Bibliophile. Pour les Editions du Bibliophile, Sarto a en effet réalisé une centaine d'illustrations pour les œuvres de Dostoïevsky (« Le Joueur », « L'Eternel Mari », « Les Frères Karamazov », une victoire (deux portraits fascinants) et celles de Maupassant.

Les deux expositions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} mai. B.-P. Cruchet.

Cinéma lausannois

A.B.C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
Première vision - 2e semaine
Si tu rencontres...
SARTANA
... prie pour ton âme.
Parlé français - Scope - Couleurs

Athénée Tél. 23 24 12

14.15, 16.30, 18.45, 21.00 18 ans
En première suisse
Le nouveau film de Cl. Lelouch
Amidou, Caroline Cellier, Janine Magnan, Marcel Bozzuffi
LA VIE, L'AMOUR, LA MORT
Musique de Francis Lai
Couleurs

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
2e semaine
Pour l'amour du rire... un film de Ph. de Broca
LE DIABLE PAR LA QUEUE
Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
En première
Un superwestern pour les connaisseurs
Richard Harrison, l'homme aux yeux d'acier, dans
EL ROJO
Son nom faisait trembler tout l'Ouest
En couleurs

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans
Première vision - 2e semaine
La sensation japonaise du Festival de Berlin I
PREMIER AMOUR
(NANAMI, LA JEUNE FILLE)
Vers. orig. s.-t. franç.-allemand.
Faveurs suspendues à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
DERNIER JOUR
ENFANTS DE SALAUDS
Un film d'aventures extrêmement dur, mais aussi plein d'humour
Technicolor - Panavision

Cinéc Tél. 22 74 99

14.15, 16.15, 18.15, 20.30 16 ans
Un grand film d'aventures signé Walt Disney
L'ILE AU TRÉSOR
Le plus fameux roman de Stevenson

Colisée Tél. 32 51 25

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
En première réédition
Le chef-d'œuvre de John Ford
LES RAISINS DE LA COLÈRE
(THE GRAPES OF WRATH)
avec Henry Fonda
Version originale anglaise sous-titrée

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
Parlé français - Technicolor
UN AMANT DANS LE GRENIER
avec Shirley McLaine, Richard Attenborough, James Booth

Lido Tél. 23 21 44

14.30, 17.30, 20.30 16 ans
Première vision - 2e semaine
Barbra Streisand dans
FUNNY GIRL
Panavision - Technicolor - Son stéréo
Vers. orig. s.-t. - Fav. susp.

Métropole Tél. 23 62 22

14.30 et 20.30 7 ans
DERNIER JOUR
2 séances seulement - 3 h. de spectacle
Le film que vous avez tous apprécié à la TV
SÉBASTIEN PARMIS LES HOMMES
avec Mehdi - Grand écran - Couleurs
Un film écrit et réalisé par C. Aubry

Palace Tél. 22 13 30

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première suisse - 3e semaine
Un chef-d'œuvre de subtilité spirituelle à l'actif de Luis Bunuel
LA VOIE LACTÉE
Laurent Terzieff, Michel Piccoli, Pierre Clementi, Delphine Seyrig, Jean Piat

Rex Tél. 23 43 31

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 12 ans
Louis de Funès
LE GENDARME A NEW YORK
avec Michel Galabru, Geneviève Grad, Jean Lefebvre, Christian Marin
Scope - Couleurs

Romandie Tél. 23 47 64

14.15, 17.15, 20.30 16 ans
4e semaine
Catherine Deneuve et Omer Sharif
MAYERLING
avec Ava Gardner et James Mason
Panavision - Technicolor - Parlé français
Toutes faveurs suspendues

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 16 ans
Robert Vaughn dans
UN DE NOS ESPIONS A DISPARU

Mer du Japon: Aucun des 31 Américains retrouvé

Un destroyer de la marine de guerre américaine, le « Dale » a recueilli à son bord deux pièces d'un fuselage d'avion trouées par des projectiles, au cours de ses recherches dans la mer du Japon. Ces débris ont été trouvés dans le secteur où l'avion de reconnaissance américain est supposé avoir été abattu par les Coréens du nord. Les hommes du « Dale » ont aussi récupéré un feu d'atterrissage et des morceaux de parachute qui pourraient provenir de l'appareil.

Le Département de la défense, à Washington, qui a fourni ces renseignements, annonce qu'aucun des 31 hommes de l'équipage de l'avion abattu n'a pu être retrouvé. Des bateaux et des avions soviétiques participent aux recherches.

« Toutes les preuves disponibles, y compris les déclarations nord-coréennes et les débris de l'avion disparu EC-121 indiquent que l'appareil a été abattu par des avions nord-coréens », a annoncé le Département de la défense mercredi. Le Pentagone a ajouté que les communications entre l'avion perdu et sa base de départ « confirment qu'à tout moment l'appareil se trouvait loin de tout espace aérien revendiqué par la Corée du Nord ».

Le général Choi Hyun, ministre de la Défense nationale de la Corée du Nord, a félicité ses troupes pour avoir abattu un avion de reconnaissance américain, rapporte la radio de Pyongyang captée ce matin à Tokyo.

Catastrophe aérienne au Congo

Quarante-cinq personnes ont trouvé la mort dans l'accident de l'avion de transport de la force aérienne congolaise qui s'est écrasé dans le fleuve Congo, à une quarantaine de kilomètres de Kinshasa. Aucun des occupants de l'appareil qui transportait 42 passagers et trois hommes d'équipage, n'a donc survécu à la catastrophe. L'avion, un C-46, effectuait une liaison régulière Kinshasa-Lulubourg-Mbouji Mayi: le pilote décela,

avant d'atteindre Lulubourg, une panne dans le circuit hydraulique qui l'empêchait de sortir son train d'atterrissage et décida alors de rallier l'aéroport militaire de Kinshasa, voisin de l'aéroport international, mieux équipé pour un atterrissage délicat. Il tourna au-dessus de l'aéroport pour larguer son carburant quand il s'est soudainement abîmé dans les flots du Congo pour une raison encore indéterminée.

Les syndicats britanniques s'entretiennent avec H. Wilson

Les dirigeants du Trade Union Congress ont eu, mercredi, un entretien d'une heure et demie avec H. Wilson, premier ministre britannique, et M^{me} Barbara Castle, ministre de l'Emploi et de la Productivité, au cours duquel ils ont exprimé leur opposition catégorique au projet gouvernemental sur la réforme syndicale dont la Chambre des communes vient de commencer l'examen. Les dirigeants du TUC ont notamment estimé inacceptable la disposition du projet instaurant une période de conciliation obligatoire avant le déclenchement des grèves et

prévoyant un régime d'amendes au cas où elle ne serait pas respectée. Jamais l'opposition des Trade Unions à la politique du gouvernement travailliste ne s'était aussi nettement manifestée.

D'autre part, le patronat britannique, par la voix de M. John Davies, directeur général de la Confédération de l'industrie, a fait connaître, à l'issue de son conseil mensuel réuni mercredi, son opposition aux nouvelles mesures d'austérité budgétaire présentées par le gouvernement.

France: Commerçants en grève

Un million et demi de petits commerçants et d'artisans ont fermé leur boutique hier, toute la journée ou seulement l'après-midi suivant les professions. C'est la seconde opération de ce type en quarante jours. Organisée par la Confédération des petites et moyennes entreprises, elle traduit le mécontentement qui grandit depuis le début de l'année chez les « travailleurs indépendants », devant l'aggravation de leurs charges fiscales

et sociales consécutives aux événements de mai-juin 1968.

Le Gouvernement français, qui s'inquiète du développement de ce mouvement à la veille du référendum, dans une classe sociale traditionnellement modérée et qui représente près du dixième du corps électoral, a déjà annoncé des allègements fiscaux substantiels en faveur des non-salariés pour l'an prochain.

Les socialistes allemands dressent un bilan intermédiaire de leur activité

Un congrès extraordinaire du Parti socialiste ouest-allemand, qui doit durer jusqu'à vendredi, s'est ouvert mercredi matin à Bad-Godesberg, près de Bonn. Un projet de programme gouvernemental du parti, plusieurs projets de résolutions ainsi que quelque 270 propositions sont soumis à l'approbation des 344 délégués ayant droit de vote. Les délégués et les invités ont été salués par Herbert

Wehner, vice-président du parti, qui a abordé, dans son discours d'ouverture, la campagne électorale pour les élections générales parlementaires qui auront lieu dans cinq mois. Pour la première fois depuis la guerre, a-t-il ajouté, le Parti socialiste participe aux tâches gouvernementales et il doit rendre compte de son travail. Le congrès aura à dresser un bilan intermédiaire de son activité au gouvernement et au parlement.

Inondations aux Etats-Unis



Plusieurs régions des Etats fédéraux américains Dakota du Sud et Iowa ont été inondées. Le fleuve Sioux a rompu des digues et submergé plusieurs villes. Des milliers d'hectares de terre cultivée ressemblent à un désert aquatique. Notre photo montre un tonneau qui sert actuellement de boîte aux lettres.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ PROCHE-ORIENT: La situation s'aggrave

Devant la recrudescence des actes de violence entre les pays arabes et Israël, les quatre Grands se sont décidés à engager les pourparlers sur le Proche-Orient. Ce sont leurs ambassadeurs aux Nations Unies qui poursuivent la négociation. Après trois longues séances, on ne sait rien encore, ils tiennent leurs conciliabules secrets et sur le terrain la situation s'aggrave chaque jour. Non seulement les combats d'artillerie et d'aviation se renouvellent quasi journellement sur le canal de Suez, mais les commandos palestiniens continuent leurs attaques sur les frontières de la Jordanie. Ils ont bombardé le port israélien d'Elath provoquant une riposte israélienne sur Akaba, le seul port de la Jordanie. Les deux Etats étaient convenus de respecter le cessez-le-feu dans cette région, les deux ports étant particulièrement vulnérables et indispensables au ravitaillement de chacun d'eux. Les commandos palestiniens ont profité du voyage du roi Hussein en Amérique pour violer l'armistice respecté par Israël et la Jordanie. Les observateurs de l'ONU affirment que ce sont les Egyptiens et les Palestiniens qui attaquent et Israël qui répond, mais le Conseil de sécurité a trahi son rôle de médiateur et de défenseur de la paix en condamnant unilatéralement et partiellement Israël et en refusant de condamner d'abord les agresseurs arabes.

Il est regrettable que par cette partialité le Conseil de sécurité encourage les commandos palestiniens à continuer et à aggraver leurs attaques et se soit discrédité.

Que pourront faire les quatre Grands dans cette situation qui se dégrade chaque jour davantage.

Si l'Egypte et la Jordanie acceptent du bout des lèvres la décision du Conseil de sécurité de novembre 1967, si le gouvernement d'Israël a aussi accepté cette résolution, il faut se rappeler qu'un nombre important d'Etats arabes en guerre contre Israël ont rejeté ce compromis: la Syrie, l'Irak, l'Arabie et surtout — ce qui est beaucoup plus important — toutes les organisations palestiniennes qui con-

tinuent de vouloir la destruction de l'Etat d'Israël.

Le roi Hussein a fait le voyage de New York pour soumettre aux quatre Grands un projet de solution en six points, reprenant les propositions du Conseil de sécurité. Il a présenté ce plan en son nom et au nom du président Nasser. Mais le gouvernement d'Israël a aussitôt déclaré qu'il ne l'acceptait pas et les cinq organisations palestiniennes de combat viennent de proclamer leur hostilité à ce plan. Le roi Hussein est donc désavoué dans son propre pays par les commandos palestiniens qu'il héberge. Que peuvent faire les quatre Grands? Discuter pendant des mois tandis que les victimes s'amoncellent au Proche-Orient? L'Union soviétique paraît avoir d'autres chiens à fouetter. Le Pacte de Varsovie multiplie les grandes manœuvres d'intimidation en Tchécoslovaquie ou aux frontières de ce pays, mais surtout le Kremlin redoute le frère chinois. Le conflit meurtrier sur l'Oussouri a donné l'alarme à l'URSS qui connaît la virulence du nationalisme chinois. Il semble que le neuvième congrès du Parti communiste chinois ait mis un terme, au moins provisoire, à la révolution culturelle et que Mao et son dauphin Lin Piao sortent renforcés de cette épreuve de force qui dura plusieurs années et fit des milliers de victimes. L'URSS a donc intérêt à éviter un nouveau conflit au Proche-Orient. Les Chinois l'ont provoquée sur le fleuve Oussouri au moment où elle était occupée dans la querelle de Berlin. Si elle était engagée directement au Proche-Orient et en Méditerranée, la tentation serait grande pour Pékin de s'emparer des territoires arrachés à la Chine le siècle passé en Extrême-Orient par les tsars. L'URSS a aussi un urgent besoin de rouvrir le canal de Suez pour acheminer le ravitaillement destiné au Vietnam que la Chine ne laisse pas transiter par son territoire.

Sont-ce ces considérations et les pourparlers de quatre Grands qui incitent la presse soviétique à se distancer des terroristes palestiniens qui

pourtant sont armés d'engins et de munitions soviétiques?

Le journal de Moscou « Sovietskaja Rossija » a écrit mardi qu'en Union soviétique il y a « des sentiments mitigés de sympathie pour le mouvement de résistance palestinien et quelques doutes concernant les méthodes de lutte ». L'organisation poursuit une politique qui se résume ainsi: « Pas de paix et pas de guerre », mais qui ne conduit à aucun résultat, comme l'a démontré l'expérience. Les Syriens et Al Fatah utilisent des phrases révolutionnaires de gauche qui en politique représentent rarement des arguments réalistes. La politique « Pas de paix et pas de guerre » favorise Israël. « L'intention d'El Fatah de liquider Israël n'est pas un but réaliste. » Le Kremlin a mis du temps à s'apercevoir que ses protégés arabes ne font que de grandes phrases vides et n'aboutissent qu'à tuer et à massacrer femmes et enfants sans résultat.

Pourquoi alors l'URSS ne condamne-t-elle pas le terrorisme au Conseil de sécurité? A-t-elle découvert seulement au neuvième congrès des communistes chinois que leurs théories et leur tactique de la guérilla sont contraires au marxisme et aux enseignements de Lénine? Jusqu'à présent elle a armé les commandos palestiniens. Va-t-elle cesser de le faire ou bien ces déclarations ne sont-elles aussi que du vent?

Pour mettre fin à l'aggravation de la situation et au danger d'une nouvelle guerre, il faut que le Conseil de sécurité cesse d'être un lieu où chaque Etat défend ses propres intérêts nationalistes et devienne le haut lieu de la paix. Il faut que ses membres soient responsables non devant leur gouvernement mais devant l'opinion publique mondiale pour le maintien de la paix et l'apaisement des luttes entre nations. Le moins qu'ils puissent obtenir, c'est de faire comprendre aux Arabes qu'ayant perdu une guerre qu'ils ont provoquée il faut maintenant conclure la paix avec Israël et établir au Proche-Orient des relations de bon voisinage profitables à tous et à la paix du monde.

JULES HUMBERT-DROZ.

EN QUELQUES LIGNES

● TEL-AVIV. — Le général Moshe Dayan, ministre israélien de la Défense, prévoit un été difficile: « L'été qui vient, a-t-il déclaré mercredi soir à la radio des forces armées, ne sera pas celui d'une vraie guerre. Mais il sera difficile au point de vue politique peut être même critique pour Israël. »

● JESENICE. — 466 ouvriers des fonderies de Jesenice (Slovénie), les plus importantes de Yougoslavie, ont suspendu toute activité depuis plus de 24 heures, le conseil ouvrier n'ayant pas satisfait à leurs revendications de salaires. Les ouvriers estiment que leurs salaires sont insuffisants par rapport à l'accroissement de la productivité enregistré au cours du mois de mars.

● OVIEDO. — La grève s'étend dans les mines des Asturies. Les débrayages qui affectaient 193 ouvriers lundi, 458 mardi matin, 737 mardi soir, intéressent aujourd'hui 978 mineurs.

● COPENHAGUE. — Un jeune Polonais a « choisi aujourd'hui la liberté » en sautant à la mer du paquebot polonais « Batory » qui croisait au large du port danois d'Elseigneur en route vers la Norvège. Le jeune homme a été recueilli par un bateau pilote danois et sa demande d'asile sera examinée par la police des étrangers de Copenhague. Les services de police sont devenus très circonspects en ce qui concerne les réfugiés depuis que l'un d'entre eux, venant de Pologne en 1967, a avoué qu'il était en fait un espion chargé d'enquêter sur les activités de ses compatriotes domiciliés au Danemark.

● ROME. — La grève de 24 heures annoncée pour samedi prochain dans les services publics italiens a été confirmée par les syndicats. En conséquence, les trains de voyageurs italiens seront paralysés de samedi à 7 h. à dimanche à 7 h. du matin également. Le Ministère italien des transports va tenter de trouver du personnel pour permettre à quelques trains internationaux de circuler, il fera également appel aux services des soldats.

● PARIS. — Une perquisition s'est déroulée mercredi dans la maison de campagne de François Marcantoni, seul inculpé de l'affaire Markovic, sous la direction du juge chargé de l'instruction de cette affaire.

● QUIMPER. — Deux attentats dirigés contre des bureaux des contributions ont été commis à Quimper en Bretagne. Il semble que ces deux actes doivent être reliés à la journée nationale d'action des commerçants français, bien qu'aucune signature n'ait été laissée sur les lieux.

● SAIGON. — Le général Rosson, qui se trouvait déjà au Vietnam comme conseiller américain lors de la bataille de Dien-Bien-Phu, a été nommé commandant en chef adjoint des forces américaines au Vietnam du Sud en remplacement du général Goodpaster.

● COME. — Les douaniers ont découvert dans le double fonds d'une voiture immatriculée à Côte 1068 montres suisses de différentes marques ainsi que 500 mouvements d'horlogerie. La marchandise en provenance de Suisse a été saisie avec la voiture. Son chauffeur a été dénoncé aux autorités judiciaires.

● ROME. — L'intervention de M. R. Lombardi, chef de l'aile gauche du Parti socialiste, a constitué mercredi la seule surprise de la seconde journée des débats à la Chambre des députés sur les émeutes de Battipaglia, qui la semaine dernière ont fait deux morts et plus de deux cents blessés. M. Lombardi, à la fin d'un débat assz terne, qui s'est déroulé en l'absence des dirigeants des partis de la coalition gouvernementale (démocrates chrétiens, socialistes et républicains), a notamment demandé la collaboration des communistes et des socialistes d'unité prolétarienne pour résoudre les problèmes du pays.

● PARIS. — On apprend de bonne source que les troupes embarquées hier soir et ce matin par avion, de Nice, à destination du Tchad ont comme unique objectif de renforcer l'escadre militaire française de Fort-Lamy.

● GENEVE. — Englobé dans une zone de violents combats, comprenant trois Suédois, un poste du CICR à Abiriba, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est d'Umuahia, au Biafra, a dû être évacué.

● LE CAIRE. — Le Liban a proposé une réunion au sommet groupant les pays arabes ayant des frontières communes avec Israël comme préface à une réunion au sommet groupant tous les pays arabes, a déclaré le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, dans une interview accordée au quotidien « Al Goumhourya ».

● MARSEILLE. — Cinq incendies trois à Mazauges dans le Var et deux à Annot dans les Basses-Alpes ont détruit mercredi près de trois cents hectares de pins et de broussailles.

● BERKELEY. — Un groupe de chercheurs de Berkeley (Californie) a découvert un nouvel élément chimique. Il s'agit du 104^e élément connu jusqu'à présent. C'est une substance métallique dans laquelle on distingue deux isotopes.

● LONDRES. — Le lieutenant-colonel Vivian, ancien chef des services secrets britanniques, est décédé à l'âge de 83 ans.

TORNADO MEURTRIÈRE AU PAKISTAN

On craint qu'à la suite de la tornade qui s'est abattue sur le Pakistan oriental plus de 1000 personnes aient perdu la vie. Dans la seule région de Dacca, environ 15 000 personnes sont sans abri. A Demra, le vent soufflait à 150 km/h. Les toits des maisons ont été arrachés et ont volé dans l'air comme des feuilles de papier. Dans les milieux gouvernementaux, on déclare que 550 corps ont été retrouvés, dont 326 dans les décombres provoqués par la tornade à Demra. 192 morts ont également été découverts dans les villages de Muradnager et d'Homma, à l'est de Dacca. Plus de trente localités comptant une population totale de 50 000 habitants se sont trouvées sur le passage de la tempête dévastatrice. Les étudiants de l'Université de Dacca participent aux travaux de déblaiement.